

BELGIQUE • BELGIE

BIMESTRIEL

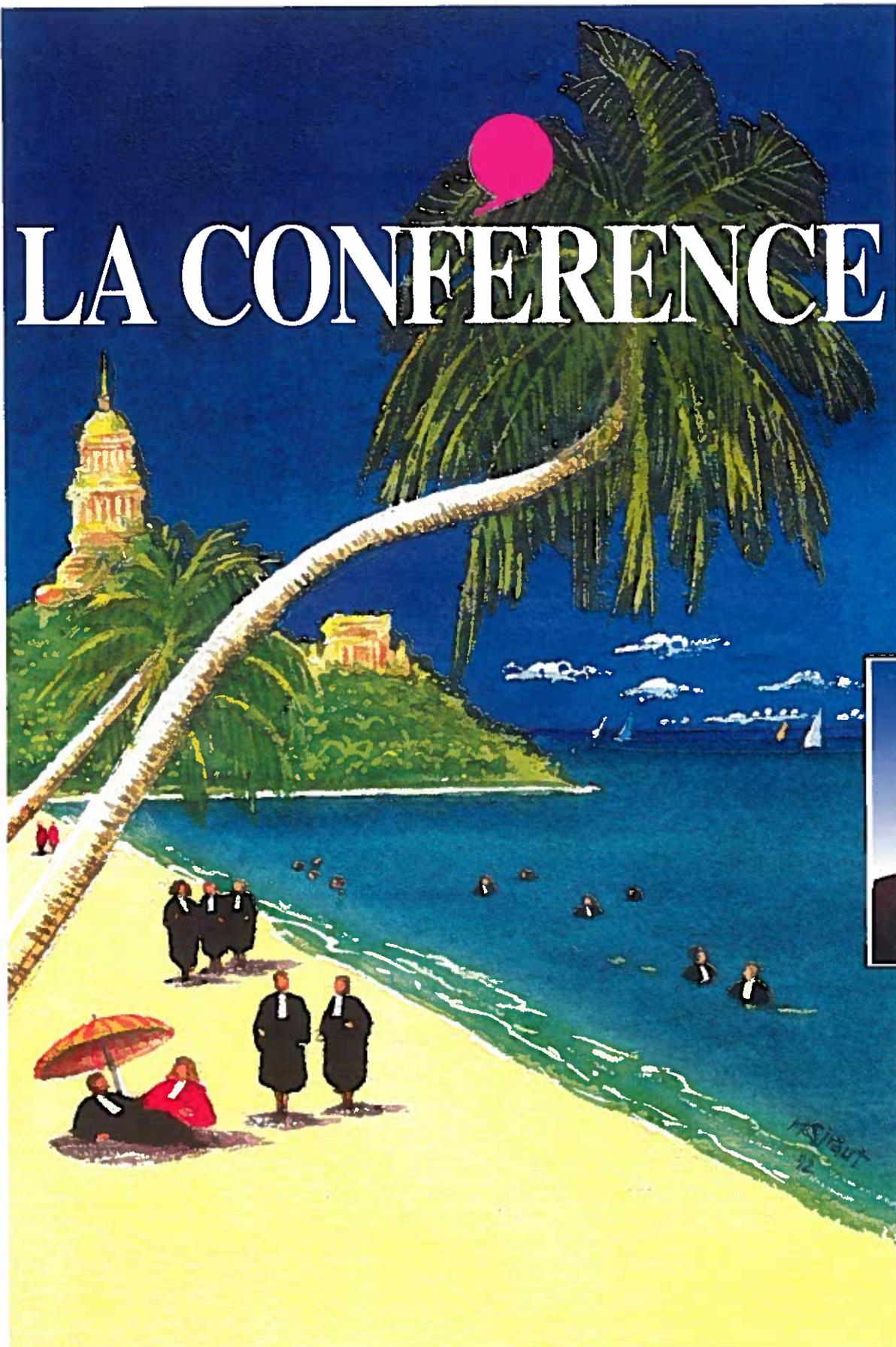
PP PB

BRU. X

BUREAU DE DEPOT  
BRUXELLES X

10/517

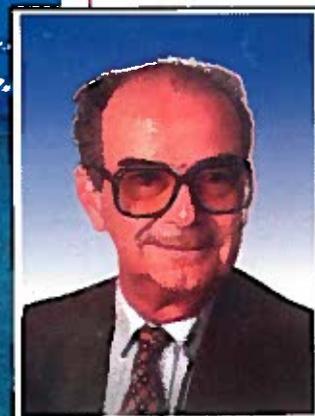
# LA CONFERENCE



ANNÉE JUDICIAIRE 1991/1992  
N° 6 JUILLET 1992

ALLOCUTIONS  
PRONONCÉES À  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉ-  
RALE DU 25 JUIN

PREMIÈRES ACTIVI-  
TÉS DE L'ANNÉE  
JUDICIAIRE 1992/1993



BILLET D'UN  
MAGISTRAT  
PAR M. PAUL TAPIÉ

DE LA NECESSITÉ DE  
S'AFFILIER À LA  
C.J.B.B.

LA CONFÉRENCE



*Le Droit bouge:  
suivez-le à la trace!*



Quel est le secret pour rester constamment à la pointe de l'actualité juridique belge? Faut-il feuilleter tous les mois plus de 240 revues juridiques?

Nous avons une meilleure idée à vous proposer: **IDj** (Information et Documentation Juridiques).

**IDj** dépouille chaque mois toute la législation, la doctrine et la jurisprudence publiée le mois précédent et en élabore, à votre intention, des résumés impeccables et très pratiques.

Ainsi, plus aucun arrêt important ne vous sera inconnu et vous resterez toujours au courant de l'ensemble de la législation récente.

**IDj** propose également, pour chaque branche importante du droit, un court article, rédigé par un juriste belge parmi les plus éminents dans la matière concernée. Il y expose les points marquants de l'évolution législative, jurisprudentielle et doctrinale dans ce secteur.

Ainsi, en quelques minutes, vous êtes tenu au courant de tout ce qui bouge dans le monde juridique belge.

**IDj - Une idée de E. STORY-SCIENTIA**

Boulevard F. Bockstaël, 228, 1020 Bruxelles - Tél. 078.11.68.68

# SOMMAIRE

## I. BILLETS

- Billet du Président : Allocution prononcée par  
Philippe GERONDAL à l'Assemblée Générale du 25 juin 1992 P. 4
- Billet du Vice-Président : Allocution prononcée par  
Viviane POULEAU à l'Assemblée Générale du 25 juin 1992 P. 10
- Rapport présenté à l'Assemblée Générale du 25 juin 1992 par  
Hélène STRANSART, secrétaire de la Conférence. P. 13
- Billet d'un magistrat, par M. Paul TAPIE, Premier Président du Conseil d'Etat P. 16
- De l'intérêt de s'abonner à la CJBB P. 16

## II. ACTIVITÉS

- Les 2, 3 et 4 octobre 1992 : Week-end de détente à Cul-des-Sarts P. 18
- Dates à noter dès à présent P. 19
- Et si vous veniez avec nous en Thaïlande ? P. 19

## III. CHRONIQUES

- Juin, par Olivier COLLON P. 20
- Chronique à quatre mains, par Yin et Yang P. 22
- Les Juges répressifs sont-ils arbitraires? (suite) par Bruno DAYEZ P. 24
- Chronique gastronomique : A découvrir, à redécouvrir,  
par Georges-Francis SEINGRY P. 28

## IV. ÉCHOS

- Prix Lejeune et Janson P. 31
- Grande Conférence de M. Maertens P. 32
- Revue P. 33
- Me Davreux au Palais littéraire et artistique P. 33

## V. DIVERS

- Communiqué de la Confrérie judiciaire de Saint-Yves P. 35
- Petites annonces P. 36

## VI. AGENDA ET INFOS

P. 39

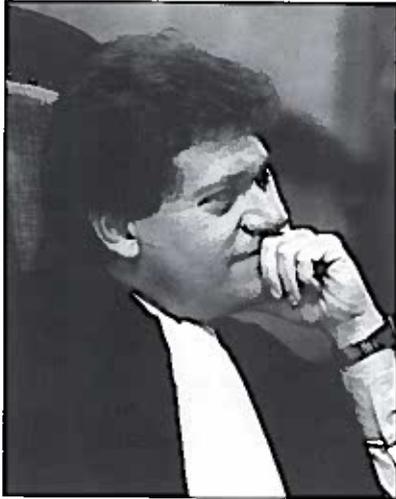
### LA CONFÉRENCE:

ÉDITÉE PAR LA CONFÉRENCE  
DU JEUNE BARREAU DE BRUXELLES.  
ÉDITEUR RESPONSABLE :  
PHILIPPE GERONDAL, PRÉSIDENT,  
AV. BRUGMANN, 193, 1180 BRUXELLES,  
TÉL.: 02/345.91.83 - FAX: 02/344.51.81  
RÉDACTEUR EN CHEF :  
AGNÈS THEUNISSEN, COMMISSAIRE,  
CH. DE LA HULPE, 187, 1170 BRUXELLES  
TÉL.: 02/675.30.30 - FAX: 02/675.30.31  
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :  
BERTA BERNARDO SANCHEZ, COMMISSAIRE,  
RUE DE FLORENCE, 13, 1050 BRUXELLES,  
TÉL.: 02/537.11.10 - FAX: 02/537.20.55  
COLLABORATRICE PERMANENTE :  
RÉGINE WATERMAN, SECRÉTAIRE,  
PALAIS DE JUSTICE DE BRUXELLES,  
PLACE POELAERT, 1000 BRUXELLES,  
TÉL.: 02/508.66.43  
RÉGIE PUBLICITAIRE : RP & C SPRL  
RUE MEYERBEER, 145, 1180 BRUXELLES  
TÉL.: 02/344.52.20 - FAX: 02/343.61.72  
RÉALISATION ET MISE EN PAGE :  
PHB COMMUNICATION & MARKETING,  
RUE DES CAMPANULES, 16, 1080 BRUXELLES  
TÉL.: 02/410.49.82 - FAX: 02/410.48.83  
IMPRESSION : HENS & MARKADIEU  
RÉGIS MARTINAGE  
TÉL.: 02/521.17.15 - FAX: 02/522.18.89  
REPORTAGES PHOTOGRAPHIQUES (sauf indication contraire):  
JEAN DRAGUEZ DE HAULT  
RUE DES FRÈRES POELS, 40  
1325 CHAUMONT-GISTOU - TÉL.: 010/84.07.15

*Illustration de la couverture et  
dessins repris en pages  
5, 11, 18, 23, 25, 26, 29 et 30  
par Marcel Siraut.*

# Le billet du Président

## Allocution prononcée par Philippe GERONDAL à l'Assemblée Générale du 25 Juin 1992



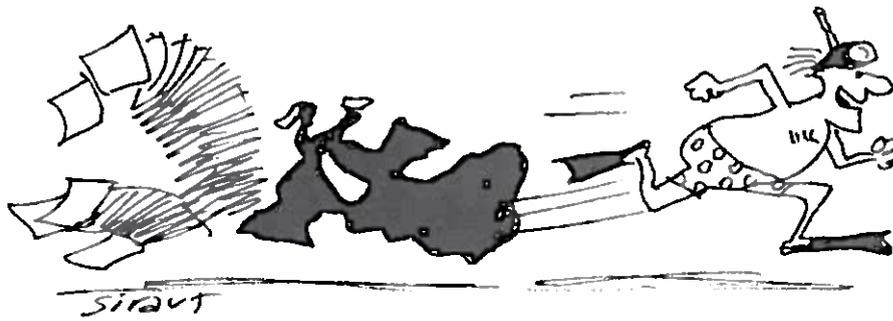
Monsieur le Bâtonnier,  
Messieurs les Bâtonniers,  
Chers et honorés Confrères,  
Chers Confrères,  
Chers amis,

Vous êtes formidables !  
Pendant un an, vous m'avez comblé.  
Vous avez assouvi ma passion d'organiser. Grâce à vous, j'ai été directeur d'une maison d'édition, de deux périodiques, d'une troupe de théâtre, d'une agence de voyages.  
J'ai été organisateur de grandes conférences, de tournois d'éloquence, de jouets sportives et de nombreuses autres activités.  
Grâce à votre amitié, tout a été facile.  
Vos encouragements quotidiens, votre présence nombreuse à nos manifestations et votre joie m'ont donné des ailes.  
Tout est porteur au Jeune Barreau, tout coule de source. C'est très certainement parce que notre association remplit parfaitement son rôle de cercle scientifique, culturel et social des avocats.  
J'ai la faiblesse de croire qu'elle le fait

de mieux en mieux et suis persuadé que les efforts de tous les présidents qui m'ont précédé portent leurs fruits.  
Au fil des années, la Conférence a perdu son étiquette injuste de comité des fêtes et d'organisatrice de mondanités.  
Après avoir conquis une véritable respectabilité au Barreau, notre association est maintenant appréciée par l'ensemble du monde juridique.  
J'ai été impressionné par le nombre d'organisations professionnelles qui m'ont consulté pour la préparation de leurs activités ou qui m'ont proposé des actions communes.  
Pour assurer notre rayonnement permanent, nous nous sommes dotés d'une riche collection d'ouvrages juridiques qui font référence, d'une revue bimestrielle, comme peu de groupements professionnels en possèdent, et des précieux cahiers de droit judiciaire.  
Nés par la volonté de Jean CRUY-PLANTS, ceux-ci nous ont fait acquérir nos titres de noblesse dans les milieux scientifiques.  
Si tout est possible, c'est parce que les

bonnes volontés ne manquent jamais.  
J'ai établi le décompte de nos amis qui ont participé à la réalisation des activités de l'exercice qui s'achève. Leur nombre dépasse les 250. Je ne puis évidemment pas les remercier individuellement, mais ils savent que notre reconnaissance leur est acquise.  
Je prie mes prédécesseurs de bien vouloir m'excuser, mais j'ai le sentiment d'avoir eu la meilleure Commission qui ait jamais existé. Je leur pardonne quant à moi volontiers de penser la même chose.  
Quatre Commissaires sortent de charge mission accomplie.

Ma chère Hélène,  
Tu fus une secrétaire parfaite, poussant la coquetterie jusqu'à m'adresser les procès-verbaux, par télécopieur, une heure, à peine, après la réunion. On en arrivait à craindre pour ta santé, si un matin, on ne te voyait pas au secrétariat, tant ta présence quotidienne nous faisait oublier que tu avais aussi un cabinet d'avocat à gérer. Le Palais



apprécie depuis longtemps une des plus belles voix qui s'y fait entendre et te remercie pour les heures de travail efficace et discret en compagnie de Régine.

Tu es une grande sentimentale et nous nous réjouissons tous de ton bonheur avec Edwin et de la maternité prochaine qui t'épanouiras encore plus.

Tu as le sens des valeurs fondamentales et je te souhaite la belle famille que tu espères.

Ma chère Agnès,

Le périodique c'est toi !

Tu l'as tenu, pendant deux ans, à bout de bras et en as fait ce qu'il est. Tu peux être fière de ta créature. Que d'heures passées à relancer les rédacteurs et relire les épreuves. Quelle volonté déployée pour faire sortir les numéros en temps utile. Décidemment, tu fus la mouche du coche de la commission, puisque les auteurs de la revue ont également eu à connaître tes foudres lorsqu'ils ne respectaient pas leurs promesses. La qualité du périodique et le succès de la revue sont pour toi, la juste récompense de ta compétence.

Personnalité solide, juriste de talent, ton avenir au Barreau ne peut être que brillant.

Mon cher Marc,

Tu es la convivialité faite homme. Toujours positif, toujours prêt à construire, tu fus un trésorier attentif, ponctuel et scrupuleux. Chacune de tes réflexions fut empreinte de pondération et de réalisme. Si tu nous as emmenés en bateau, ce fut au sens propre du terme. Tu as eu l'amitié d'être un compagnon joyeux malgré les malheurs qui t'ont accablé.

Nous sommes persuadés que le bébé que Marion et toi attendez sera le soleil après la pluie.

Mon cher Bernard,

Qui d'autre que toi aurait osé prononcer le contre-discours à l'issue de cette conférence Berryer où les intervenants français et belges rivalisèrent par le talent et le comique ? Qui d'autre que toi aurait pu faire face à cet auditoire exigeant et exceller ? Qui d'autre que toi aurait pu briller de mille éclats lors

de la présentation des activités du "Palais artistique et littéraire" ? Bernard, c'est certain, tu es d'ailleurs, tu n'es pas humain ... tu es surhumain. Nous étions habitués à te taquiner impunément ne nous heurtant qu'à ton rire communicatif, et avons été tout étonnés lorsque tu nous as rendu, en toute amitié, la monnaie de notre pièce. Tu fus un compagnon joyeux à la personnalité riche et originale.

Heureusement pour la Conférence que le mandat de cinq Commissaires ne s'achève pas cette année et que mon successeur pourra compter sur leur expérience et la qualité de leur travail.

Ma chère Berta,

Tu ne perds pas ton temps et ne fais pas dans le détail. Prix Boels à l'issue de ta première année de stage, tu remportes brillamment le Prix Janson en deuxième année et te fais élire première à la Commission. Tu révolutionnes immédiatement le secrétariat en y introduisant un ordinateur. Tu mets le Palais en ébullition en y organisant la première conférence Berryer. Tu secondes Agnès

au périodique et Hélène au secrétariat et fais une première apparition remarquée dans la revue. Tu es l'exemple même de l'avocat qui bâtit sa carrière par son seul talent.

Je suis persuadé que d'autres rendez-vous avec la Conférence t'attendent.

Mon cher Xavier,

Non tu n'es pas mon préféré parce que je n'en ai pas. Mais si j'en avais un, tu aurais beaucoup de chances de l'être. Esprit intelligent, précis et spirituel, tu es doué d'un sens de l'organisation peu commun. Honnête, scrupuleux et généreux, tu allies une maturité précoce à un cœur d'or. Commissaire au "Cercle Marin", tes présentations furent à la fois sensibles et comiques. Trésorier-adjoint, tu aurais pu être trésorier, commissaire, tu aurais pu être président. Gageons que tu seras l'un et espérons que si tu le désires tu seras l'autre.

Mon cher Philippe,

Comme les stagiaires ont eu de la chance que tu te préoccupes de leur accueil. Comme la commission a eu de la chance que tu sièges en son sein, toujours prêt à aider, toujours prêt à aplanir un différend naissant. Ta gentillesse fut un des ciments qui nous a unis. J'ai été très sensible au soin que tu as apporté à l'exécution des tâches qui t'étaient confiées. Jamais un rappel ne fut nécessaire. Tu as le sens de la loyauté et du devoir. Discret, tu ne nous a jamais laissé deviner combien cette année fut fatigante pour toi, soucieux de mener à bien tes tâches de Commissaire, ton cabinet, et surtout tes responsabilités de père de famille. Nous avons tous admiré la façon dont tu t'occupes de tes deux

jeunes enfants, partageant avec ta chère épouse les soins attentifs auxquels ils ont droit.

Sois persuadé que tu percevras les dividendes du bonheur que tu as semé autour de toi.

Mon cher Luc,

Comme j'ai souvent eu mauvaise conscience, lorsqu'en fin de réunion, l'on bâclait, par fatigue et faute de temps, les points de l'ordre du jour qui te concernaient. Je craignais en effet que tu aies le sentiment que ton travail n'était pas apprécié à sa juste valeur. C'était bien évidemment le contraire. Connaissant la qualité de tes réalisations, nous pouvions te faire une confiance absolue. Les menus choisis par l'officier de bouche étaient toujours excellents et les activités sportives toujours bien organisées. C'est grâce à des commissaires comme toi qu'un président peut inscrire au palmarès de son année tant d'activités diversifiées.

Nous te souhaitons beaucoup de bonheur dans le foyer que tu vas fonder.

Mon cher Marc,

Toi aussi tu n'as pas peur de brûler les étapes. Premier Prix Boels en 1990, tu es Prix Lejeune l'année suivante. Seuls les avatars de la diplomatie t'empêchent de remporter à Paris le Prix des Secrétaires. Elu commissaire sans même connaître le Jeune Barreau (ce qui prouve bien que celui-ci n'est pas une coterie), tu commences fort en organisant quatre grands recyclages et donc, fidèle à toi-même, quatre grands succès. Juriste brillant, esprit caustique, tu n'en es pas moins un joyeux compagnon plein d'esprit et partageant avec

ton Président et ton ancien Président un amour pour les bonnes tables et les grands crus. Rassure-toi, je tiendrai ma promesse et intercéderai auprès de mon successeur pour que la fonction d'officier de bouche te soit confiée. Je t'avoue que mon appui est intéressé. La musique est une partie de ta vie et tu lui consacres le peu de temps que ton cabinet et la Conférence te laissent. Sache que le Palais apprécie tes dons de chanteur et te pardonnerait difficilement de ne pas entendre ta voix de ténor dans les prochaines revues. La Conférence ne se privera pas non plus de ton talent oratoire et tu peux légitimement espérer d'autres rendez-vous avec elle.

Tels furent donc mes neuf Commissaires, merveilleux dans l'amitié, riches dans la diversité, sérieux dans l'engagement.

Mon cher François, très cher Orateur,

C'est le temps qui passe, nous ne vieillissons pas. Notre amitié déjà ancienne s'est encore renforcée cette année par l'épreuve du discours et de la réplique. Ton sujet était merveilleux. Ce fut pour moi un enrichissement de l'étudier et un plaisir de te répondre. Je te l'ai dit : ancien orateur je ne pouvais être que ton complice, même si ma fonction m'a contraint à être ton contradicteur. Tu es la délicatesse et la distinction faites homme, un aristocrate au service de la Conférence. Celle-ci connaît tes mérites et saura toujours les récompenser.

A bientôt donc pour de nouvelles aventures.

Mon cher Jean,

Ah, quelle douce belle-mère j'ai, bien

## Le Billet Du Président

que comme toutes les belles-mères elle ait du poil au menton. Voici un an que ta présidence s'est achevée et ses bienfaits se font toujours sentir. Jamais nous ne te dirons assez merci pour les cahiers de droit judiciaire. Malgré certains différends avec l'imprimeur, indépendants de ta volonté, notre périodique est un modèle du genre. Pendant douze mois tu as veillé sur moi, discret et efficace, n'intervenant qu'à ma demande. Ton amitié, et celle de ta chère épouse Michèle, sont l'image de vos personnalités : généreuses. Je me souviendrai toujours de la joie qui illuminait ton regard chaque fois que nos confrères m'ont fait l'honneur et le plaisir de m'élire à la charge que j'ambitionnais. Ton honneur ne laissait aucun doute sur tes sentiments à mon égard et je te redis toute la fierté que je ressens d'être ton ami.

Mon cher Michel,

Depuis combien d'années nos chemins se croisent-ils au sein des associations dont nous faisons partie, que ce soit parmi les anciens de notre université ou au Barreau.

Tu as du talent et n'en es pas avare. Cette année encore, tu as pris une part décisive dans la réussite de la revue. Tu as l'amour du travail bien fait et tu travailles parce que cela te plaît. Assis derrière toi vendredi dernier, j'ai apprécié tes rires spontanés, alors pourtant que tout effet de surprise n'existait plus pour toi qui avais assisté à tant de répétitions. Je ne pourrais pas dénombrer les appels téléphoniques destinés simplement à prendre, en toute amitié, des nouvelles de moi, à me rassurer sur la qualité des projets en cours ou me féli-

citer des succès remportés. Je connais la compétence, le soin et la gentillesse avec lesquels tu as présidé le jury des exercices de plaidoirie et, avec notre cher Monsieur DE GROOTE, as prodigué à nos stagiaires tes conseils éclairés. Je suis persuadé que grâce à toi, l'épreuve fut, pour eux, plus agréable et la Conférence plus proche.

La manière dont tu as exercé tes fonctions de directeur laisse présager une belle présidence.

Ma chère Régine,

Tu m'as connu Commissaire puis orateur et enfin membre du Directoire. Nous avons toujours été proches l'un de l'autre, unis par notre amour de la Conférence. Tu es bien plus que la mémoire de celle-ci, tu participes à son essence. Quel que soit le Président, tu mets ta connaissance de l'association à son service et n'as qu'un seul souci, la réussite. Je crois pouvoir trahir un secret et clamer tout haut qu'une réelle connivence nous unit. Il n'est pas une bonne nouvelle que tu n'aies reçue, sans immédiatement me téléphoner pour me la faire partager. Tu pourrais écrire un livre sur ce que tu as vécu parmi nous et surtout sur nos amitiés, nos inimitiés, nos qualités et nos défauts. Tu as cependant la sagesse de ne rien révéler et de te contenter de laisser entendre au Président en exercice qu'il convient d'aborder un tel de telle manière et de ne pas placer tel et tel l'un à côté de l'autre. Je te suis très reconnaissant pour ton aide efficace et les erreurs que tu m'as évité de commettre. Tu m'as dit que si tu devais me caricaturer, tu me représenterais comme le Président de la promotion.

Mon plus cher désir est d'avoir contribué à la promotion de notre amitié.

Monsieur le Bâtonnier,

Je souhaite proclamer haut et fort que vous êtes un grand ami de la Conférence et que ce fut pour moi un honneur et un plaisir d'être son président sous votre hâtonnat. Chaque fois que je vous ai demandé votre aide, vous me l'avez accordée généreusement et pour le plus grand bien de notre association. Chaque fois qu'il a fallu défendre ses intérêts, vous avez été son avocat. Nous avons particulièrement apprécié vos chaleureuses participations à nos manifestations et nos hôtes étrangers n'oublieront jamais la soirée d'adieu au Musée des orgues de foire où en toute simplicité vous leur avez démontré que l'hospitalité bruxelloise n'est pas un vain mot. Je vous assure de notre respect.

Très chère Viviane,

Le Jeune Barreau attendait une femme et te voilà. Le Jeune Barreau attendait une femme exceptionnelle et tu es au rendez-vous. Nous connaissons ton courage, ta volonté, ton intelligence et ton sens de l'organisation. Nous savons que sous ton charme se cache une grande juriste, spécialiste du droit de la famille et dont les publications révèlent un esprit indépendant et clairvoyant. Les grands services que tu as déjà rendus à la Conférence témoignent de ton attachement à celle-ci. Officier de bouche ou revuiste, tu as toujours excellé dans les tâches qui t'ont été confiées. J'ai le privilège de jouir de ta confiance, de ton amitié et de ton estime. Depuis que j'ai décidé de me présenter à la présidence, j'ai toujours pu comp-

## Le Billet Du Président

ter sur ton aide efficace. Chaque fois qu'un problème grave s'est posé, tu m'as aidé à le solutionner. Lorsque le Métropole, dans lequel nous avions loué 80 chambres, a flambé, c'est toi qui pus passer à travers les barrages de police pour assurer le transfert de nos invités vers le Sheraton. Lorsque la publication des cahiers de droit judiciaire a été menacée, c'est toi qui a négocié la solution d'avenir. Tu es prévoyante et n'improvises jamais. J'ai toujours eu le sentiment que s'il m'arrivait quelque chose, tu pourrais me remplacer immédiatement, tant ta préparation était parfaite. L'an prochain, je serai à tes côtés, disponible

mais réservé, ne te prodiguant mes conseils que lorsque tu les solliciteras. Je ne résiste cependant pas à l'envie de t'en donner un premier. Tu as le souci de la perfection et le courage de ton ambition. Transige cependant avec celle-ci.

Nous souhaitons te garder en excellente santé.

Chers amis, à m'entendre, vous allez penser que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et que la Conférence n'a pas de défaut.

Détrompez-vous, ses statuts sont très mal faits. En effet, ils prévoient que le mandat présidentiel n'est que d'un an.

Comme j'aurais aimé rester en fonction douze mois de plus.

N'ayant pas une âme de dictateur, j'ai renoncé au coup d'état ou au prononciamiento militaire. Celui que l'on qualifie d'enfant de la Conférence va donc devenir sa belle-mère.

Le Barreau m'a fait l'honneur et la confiance de m'élire au Conseil de l'Ordre. Soyez persuadés que je suis conscient de la responsabilité que vous m'avez confiée et que je veillerai en être digne.

Merci du fond du coeur pour cette belle année que vous m'avez offerte et pour ce message d'amitié qu'est mon score électoral.

Un cabinet d'avocats parfaitement automatisé  
grâce à...

**JURISOFT**

Une solution informatique adéquate pour notaires...

**NOBOCOM**

L'Informatique au service des Juristes chez:



**SIEMENS  
NIXDORF**

QUALIFIED  
PARTNER

**S.A. PHARAON**

Rupelweg 8 • 2850 BOOM

Tél.: 03/844.32.72

Fax : 03/844.34.55



## **GALERIE THEMIS**

société anonyme

**ORGANISATION DE VENTES PUBLIQUES  
D'OBJETS MOBILIERS ET OBJETS D'ART**

**13, BOULEVARD DE WATERLOO  
(Porte de Namur)**

**BRUXELLES**

**TEL. : 02/512.26.10**

---

**DIRECTION : Jean et Alain DE GREEF**

# **AVANCE SUR HONORAIRES**

**réservé aux professions libérales**

Un crédit adapté à vos besoins qui vous permet de financer l'encours de vos honoraires

- La simplification de la gestion de votre trésorerie
- La souplesse d'un crédit qui ne s'utilise que quand c'est nécessaire
- Un faible coût et des intérêts déductibles

*Pour toutes informations complémentaires,  
contactez votre Agence ou Service Financier*

**CAISSE PRIVEE BANQUE**  
L'ART D'ETRE VOTRE BANQUIER

# Le Billet du Vice-Président

## Allocution prononcée par Viviane Pouleau à l'Assemblée Générale du 25 Juin 1992



Monsieur le Président,  
Monsieur le Bâtonnier,  
Mes chers Confrères,  
Il y a un an très exactement, un homme se battait pour la vie.  
Et lorsque chaque jour, j'allais le voir à la clinique du Parc Léopold, lorsque je le voyais s'accrocher au souffle de vie qui lentement s'échappait, je souhaitais, j'espérais, je voulais qu'il ne s'en allât point. Peut-être égoïstement, parce que je ne lui avais pas tout dit. Et puis il est parti, le 5 juillet à midi. Cet homme, c'était mon père.  
Et parmi les nombreux messages d'amitié et de tendresse qui me furent adressés à l'époque, je me souviens du témoignage d'Emile KNOPS. Emile m'écrivait: "Ta présidence sera le plus bel hommage".  
Cet hommage aujourd'hui, je le veux. Aujourd'hui, je le sais: ce sera ma force.  
Cet hommage que je lui rendrai jour après jour, je voudrais dès à présent l'offrir à celle qui est restée, digne et courageuse, qui est là aujourd'hui discrète comme toujours, mais tellement présente.  
Maman, je t'offre cet hommage, je t'offre ma présidence. Je t'offre mes

joies, mes peines, mes enthousiasmes, mes découvertes, mes déceptions, mes émotions, mes partages.  
C'est mon cadeau.  
Mais le moment n'est pas encore venu d'enlever l'emballage. Patience...  
Il me faut avant tout me tourner vers ceux sans lesquels je ne serais sans doute pas ici, au Barreau, au Jeune Barreau, dans cette nouvelle fonction qui s'ouvre à moi.  
Il y a d'abord Me Edmond LIMBOURG, mon maître de stage. Je le remercie pour ces heures d'apprentissage, de labeur, de recherches et d'écriture.  
Je me rappelle de ces douces conversations, en fin d'après-midi, sur tel homme de lettres, tel politicien, tel scientifique qu'il avait eu l'occasion de rencontrer dans le cadre des Grandes Conférences Catholiques dont il fut un des co-fondateurs.  
J'ai en moi ses confidences, pudiques, sur la nature humaine, le sens de la vie, de l'honneur, du devoir et du respect.  
Je me souviens...  
Vint ensuite pour moi l'heure de la Conférence du Jeune Barreau: ce fut Olivier COLLON qui la fit sonner: en

venant me chercher, tout simplement, pour sa Grande Revue.  
Je ne vous cache pas que je croyais naïvement pouvoir faire quelques pas de danse ou de mime sur scène, puisque j'avais dans les chevilles plus de douze ans de ballets classiques et de jazz.  
Eh bien non, on me fit chanteuse, et il me fallut apprendre à chanter.  
C'était encore au temps de Jacques COURTOIS.  
Lorsque j'ai été élue à la Commission Administrative du Jeune Barreau, ex aequo avec André RISOPOULOS - qui me fit l'honneur et le bonheur de me présenter il y a deux ans -, j'ai eu la très grande chance d'avoir pour présidents Jean-Jo EVRARD et Pol MAS-SART.  
Mes deux présidents au directoire furent Jean CRUYPLANTS et Philippe GERONDAL.  
Si aujourd'hui, une petite fée devait me proposer de m'offrir une qualité de chacun de mes quatre présidents, je n'hésiterais pas un seul instant: je prendrais la simplicité discrète de Jean-Jo, l'énergie inépuisable de Pol, la générosité délicate de Jean, la sérénité plus qu'apparente de Philippe.



que naquit en moi l'idée de me présenter à la présidence. Marc GEMANS et le Bâtonnier DE VRE n'y furent pas étrangers. Le premier, pour m'avoir fait croire que c'était possible. Le second, par ses encouragements enthousiastes. Pour ma candidature, il y a deux ans, je la considérais comme un défi personnel: il me fallait prouver que j'étais capable de surprendre. Aujourd'hui, je vous dois une confiance: je la vois plutôt comme un travail d'équipe. Ce qu'il y a vous: pour m'avoir accordé votre confiance le 21 juin 1990, pour vos marques de sympathie et votre confiance. Je vous avoue qu'actuellement le rôle principal de mon courrier est un rôle de soutien, pour votre solidarité, et votre participation. Mais déjà, à l'instant où je vous écris, que ma présidence sera pour moi une leçon d'humilité: seule, rien ne me sera possible. Avec vous, et mon encouragement, TOUT, j'ose le dire, sera à votre disposition. Bien d'entre vous ne m'ont-ils pas proposé une manifestation musicale, un colloque, une activité sportive, une rencontre, une conférence, un séminaire. Préférant éviter toute injustice,

je ne citant que quelques uns, je préfère n'en citer aucun: vous pardonneriez mon silence. Par contre, je m'en voudrais de ne pas évoquer, ici, deux femmes. L'une, pour son éternelle et dynamique jeunesse, l'autre pour son constant dépassement de soi. La première, notre doyenne, s'appelle Me Stella WOLFF, la seconde, partie trop tôt, s'appelait Marie-France LAMPE. M'adressant ensuite à ceux qui partageront mon quotidien, à la maison Eric, au bureau mon équipe de femmes, n'y voyez aucune malice, Valérie LAMBIN, très bientôt Anne-Marie BOUDART, mes deux secrétaires Colette LOGE et Fabienne MORTIER, m'adressant à lui et à elles, je voudrais leur demander de pardonner mes futures absences, mes stress et mes angoisses et peut-être, certainement, mes mauvaises humeurs. Je me dois aussi de témoigner mon estime et mes remerciements à Régine WATERMAN: je sais qu'elle sera fidèlement et utilement présente. Enfin, je me tourne avec fierté et confiance vers celui qui sera "mon bâtonnier": Pierre, l'année que nous venons de passer ensemble, à préparer

nos deux navires, m'a permis de te découvrir. On t'avait décrit comme étant quelqu'un de chaleureux et de généreux. Aujourd'hui je le sais et je crains de n'être pas capable de te le rendre dans les mêmes proportions. Mais il est temps à présent de regarder en avant: que de voyages nous reste-t-il encore à faire ensemble, que de regards à croiser, que de voix à entendre... Et comme Strauss était obnubilé par la note "la", en ce qui me concerne c'est la note "si" qui me tourne dans la tête. Si je vous proposais quelques recyclages? Si je vous invitais à un après-midi de sensibilisation, relatif à l'Avocat et la TVA, sous la direction de Monsieur Guy Van Fraeyenhoven, et avec la complicité de l'Ordre français des Avocats du Barreau de Bruxelles? Ce sera le vendredi 23 octobre prochain de 14 à 18 heures. Cet après-midi sera suivi d'exposés successifs, à connotations plus pratiques, qui se dérouleront au cours de la semaine du 19 avril 1993. Que diriez-vous ensuite d'un recyclage sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire?

Ce sera au mois de décembre prochain, en principe le 4, sous la direction de Monsieur Marc Uytendaele.

Le 12 mars 1993, se tiendra la troisième journée d'étude organisée conjointement par l'Association Belge des Juristes d'Entreprises, le Vlaams Pleitgenootschap et la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles.

Après avoir examiné en 1987 le contrat en formation, en 1991, la vie du contrat à prestations successives, nous examinerons en 1993 la fin du contrat.

Et si je vous proposais les 14 et 15 mai prochains un recyclage consacré au droit de l'informatique, sous la direction du Doyen Yves Poulet de la Faculté Notre-Dame de la Paix de Namur? Je suis persuadée que vous brûlez déjà d'en savoir plus.

Enfin, si je vous conviais à un après-midi de droit européen parallèlement à la rentrée solennelle, qui aura lieu le 15 janvier prochain: ce sera le jeudi 14 janvier 1993, à propos de la Protection de l'Environnement.

Tout ceci vous semble trop sérieux?

Rassurez-vous, il y en aura pour tous

les goûts.

Si je vous proposais un week-end automnal près de Couvin?

Si je vous emmenais, (pourquoi pas?), dans un centre de vacances, avec piscine, sauna, tennis et où tout le monde sera logé à la même enseigne? Si je vous proposais une balade insolite?

Ce sera les 2, 3 et 4 octobre 1992 à Cal-des-Sarts.

Si un peu plus tard, au congé de Carnaval, je vous proposais un voyage?

Si je vous offrais un accueil chaleureux, fleuri et parfumé, dans un pays, il est vrai très touristique, mais où, je vous le garantis, l'émerveillement et la découverte seront quotidiens? Si je vous proposais un pays où, certes, les femmes et les enfants sont parfois honteusement utilisés, pas nécessairement par ceux que vous croyez, mais par des gens comme vous et moi qui prennent l'avion et partent en vacances?

Si je vous permettais de rêver de riches heures du passé, de nature exaltante, de folklore, parfois plus tout à fait authentique?

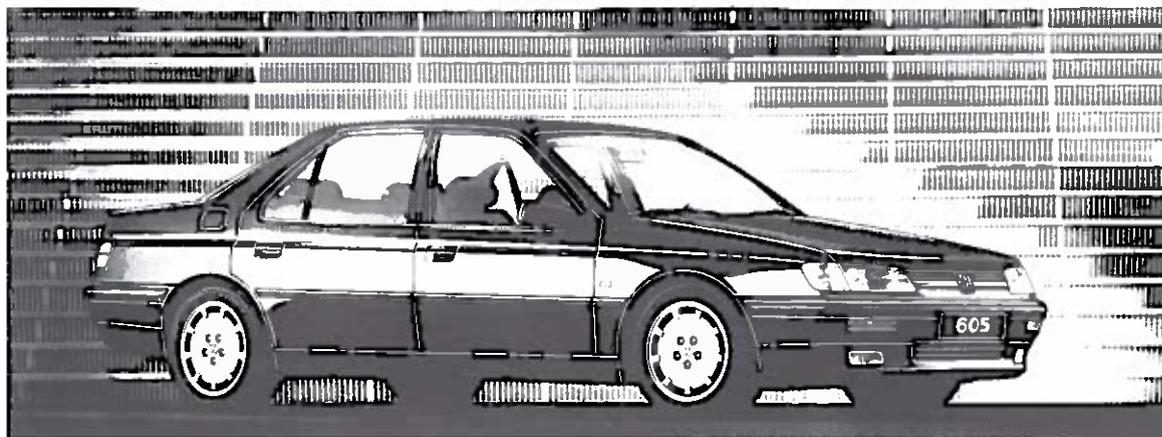
Ce sera du 20 février au 6 mars 1993, en Thaïlande, à Bangkok, dans la

région des Temples Khmers, au nord ensuite, avant de regagner le Golfe de Thaïlande.

Si je mettais à l'affiche des cercles Marin, des palais littéraires et artistiques, des conférences?

Un premier rendez-vous vous est dès à présent donné pour le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 1992. A vrai dire, notre première conférence ne sera pas une conférence mais plutôt un débat qui rassemblera plusieurs protagonistes aux côtés d'Anne-Marie CASTERET, journaliste à l'Événement du Jeudi, celle qui la première révéla les pièces les plus accablantes du scandale du sang en France, dont le procès s'est ouvert à Paris ce 21 juin.

Et lorsque nous serons arrivés sur l'autre rive, lorsque nous pourrons regarder en arrière, je forme le vœu de nous entendre dire: cette femme, c'était peut-être la première femme à la tête de la Conférence, mais c'est aussi autre chose.



## LA 605 DIESEL DE PEUGEOT DISPOSE DE 3 SOUPAPES PAR CYLINDRE. NOBLESSE OBLIGE.

Les 4 diesels de la gamme 605 doivent la noblesse de leur caractère à la technologie avancée des multisoupapes. Les 2 moteurs diesels atmosphériques et les 2 moteurs diesel-turbo sont dotés de 4 cylindres, équipés chacun de 3 soupapes. Résultat: une fantastique puissance, jusqu'à 110ch DIN (80kW CEE) pour les diesel-turbo et un rendement hors du commun. Une consommation réduite de 4,9 l à 90km/h et 6,5 l à 120km/h, est là pour le prouver. Sans oublier que grâce à leur suspension hydro-élastique, les diesels sont aussi efficaces que silencieux. Question équipement, les 605 diesel n'ont rien à envier aux 6 versions essence. Jusqu'aux plus infimes détails la 605 de Peugeot témoigne de sa volonté de voir grand. Vous pourrez vous en rendre compte facilement en venant l'admirer dans mon showroom.

**PEUGEOT UCCLE-DROGENBOS**

rue de Stalle 290 - 1180 Bruxelles - ☎ 02/332.32.32

**PEUGEOT MEISER**

av J. Georquin 15-19 - 1030 Bruxelles - ☎ 02/735.80.70

**PEUGEOT 605**  
L'AVANTAGE DU MUR CRANI



# Rapport

présenté à l'Assemblée Générale du 25 Juin 1992  
par Hélène STRANSART



*Souvenez-vous. Souvenez-vous, vous y étiez tous.*

*Sur ce quai en Bretagne, par un temps radieux, face à ces navires destinés à nous emporter très loin tout au long de cette année.*

*L'armateur de ces bâtiments était très fier de leur robustesse et les skippers très beaux dans leur connaissance de la mer et leur détermination.*

*Souvenez-vous. Souvenez-vous tout a commencé là comme dans un film d'aventures s'ouvrant sur des images paisibles précédant une belle traversée.*

Monsieur le Bâtonnier,  
Monsieur le Président,  
Mes chers confrères,  
Mesdames, Messieurs.

Permettez-moi de vous conter l'histoire de ce voyage très particulier entrepris par des personnes qui bien qu'attachées à bon nombre de traditions se découvrent attirées et guidées par beaucoup d'individualités.

Ils partirent donc, par un après-midi ensoleillé, sur ces embarcations, tous emprunts d'une sérénité et d'une confiance à toute épreuve.

Tout commença pour le mieux. Cha-

cun prenait ses marques, mesurait ses craintes des éléments, observait ses compagnons de voyage.

Mais voilà, il y a certains événements dans l'existence qui sont, peut-être, souhaités et provoqués par d'autres que soi et je soupçonne, personnellement, que mis en colère, par des batailles frénétiques, Neptune, souverain des eaux, ait décidé de mettre à l'épreuve cet équipage bien sûr de lui. La scène se passa très vite. Il ne fallut que quelques minutes d'inattention et quelques sirènes pour entraîner les navires aux abords d'une île et les faire échouer.

Passé la stupeur, la panique, la dépense d'énergie, parfois inutile, ils ne se laissèrent pas abattre et décidèrent d'explorer cette terre nouvelle, sûrs d'y trouver des moyens modernes, permettant d'assurer leur retour.

L'expédition commença tambours battants, ils suivaient tous celui qui fut désigné, naturellement, comme Président de cette nouvelle société, homme enthousiaste, profondément optimiste.

Après avoir longtemps marché, ils constatèrent que l'île était en partie déserte et commencèrent à craindre de ne pouvoir rentrer chez eux.

C'est à ce moment-là que les habitants, population craintive, méfiante parfois, les encerclèrent et leur proposèrent un bien étrange marché:

"Vous souhaitez rentrer chez vous, leur dirent-ils, et bien soit nous nous arrangerons avec le Dieu des mers pour vous laisser partir pour autant que vous nous fassiez vivre des moments exceptionnels et variés".

Les voyageurs et surtout leur Président ne se laissèrent pas trop désarçonner et leur organisèrent, sur une période assez longue, presque une année, un programme qui, ils l'espéraient, donnerait satisfaction à ces populations indigènes.

L'on commença par une tentative d'approche auprès des jeunes, les jeunes, outre qu'ils représentent l'avenir d'un pays ou d'une profession, sont moins farouches et plus attirés, normalement, par l'inconnu.

Les voyageurs organisèrent, donc, un barbecue afin de les apprivoiser, d'en débaucher peut-être quelques-uns ou quelques-unes et surtout afin qu'ils amènent leurs aînés à les accepter.

Les jeunes furent assez vite conquis par d'autres activités, telles qu'un



La Grande Revue au Centre Culturel d'Uccle le 19 Juin 1992

accueil plus personnalisé où ils pouvaient poser des questions sur le pays d'origine, les moeurs, les habitudes des naufragés et aussi par une visite du Palais de Justice, monument reproduit en maquette construite avec les moyens du bord évidemment, qui les impressionna fortement.

La tâche fut plus ardue pour convaincre les aînés, ils en avaient déjà vu d'autres et étaient moins réceptifs.

Un grand coup fut alors porté par cette vaillante équipe et ils entraînèrent ces étrangers dans un tourbillon d'activités les plus diverses:

- un week-end de détente, soit disant, conduisit tout ce beau monde au bord de rivières tumultueuses où pour montrer leur courage, ils durent pagailler, diriger des barques, faire du vélo tout terrain, marcher sous la pluie, tout cela entrecoupé d'arrêts gastronomiques ou vinicoles.

- à peine remis, des conférences les obligèrent à se pencher sur des sujets qu'ils ne connaissaient nullement:

- \* le fantastique au quotidien où pein-



M. Wilfried Maertens à la Tribune des Grandes Conférences le 21 mai 1992

ture et écriture tentèrent de s'exprimer face à un journaliste fort présent:

- \* les états belgiques unis, rencontre tant attendue par tous avec le célèbre VONCK;

- \* la vérité sans retouches ou véritables provocations ou comment croire impressionner un auditoire par des évidences;

- \* et enfin, comment devenir premier chef de tribu en sachant lire et écrire.

Toute communauté humaine comporte ses savants que l'on vient consulter quand, notamment, quelque chose de l'extérieur bouleverse l'équilibre ambiant.

## Rapport

Pour les rallier à leur cause, les voyageurs convièrent ces cerveaux éminents à des initiations scientifiques afin qu'ils connaissent tout de notre évolution juridique en matière de prati-

commerce, sujet d'une grande actualité pour ces insulaires, et en matière de sûretés, travaux auxquels Me Jean JOEVRARD et Anne-Marie STRANART participèrent brillamment.

Les premiers résultats de cette gigantesque opération de charme se firent sentir au milieu de l'année.

Pour récompenser les naufragés et les encourager les populations locales les invitèrent à une cérémonie très particulière.

Il s'agissait d'une sorte de pugilat oratoire, à la gloire du Dieu BERRYER,



Une première à Bruxelles et, d'emblée, un franc succès: la Conférence BERRYER organisée en décembre 1991 par la Conférence du Stage de Paris.



MM. OWEN, BOGAERT et DE DECKER au Palais Littéraire et Artistique



La Conférence BERRYER attira un public dense et passionné.

qui opposait des candidats volontaires à un cercle d'initiés chargés de les critiquer.

Ce qui surprit nos voyageurs, ce fut la fièvre qui entraînait le public à soutenir ou à abattre sans remords les candidats.

Tous furent brillants et c'est un peu craintifs et impressionnés que les échoués envisagèrent la suite du programme à proposer à ces insulaires qui étaient loin de représenter une population barbare et arriérée telle que celle décrite dans les livres de leur enfance.

La salve finale fut donc lancée.

Elle comporta:

- \* une représentation théâtrale d'une pièce dont le thème leur était familier;
- \* des séances culturelles, littéraires, artistiques, plus intimistes, où l'on put tour à tour découvrir, grâce à Me Jean-Marc GOLLIER, des écrivains comme de Ghelderode, grâce à Me Louis GROGNARD des musiciens comme Wagner, des apprentis hommes politiques comme Me Jacques SIMONET ou connaître enfin la vie secrète des oiseaux, grâce à Me François TULKENS et approcher, grâce à Me Benoît MICHAUX, l'absurde par neuf;
- \* un week-end équestre afin de montrer qu'ils n'étaient pas que de beaux parleurs;
- \* et des tournois sportifs en tous genres où insulaires et naufragés purent s'affronter au tennis, au golf au football et au squash.

L'instant fatidique arriva.

Après une cérémonie, bercée par les hymnes et les discours, le verdict fut rendu: les naufragés pouvaient repartir chez eux, des embarcations leur seraient offertes et un grand banquet, organisé dans le sanctuaire des vestiges automobiles, tenterait de ramener

Neptune à de meilleurs sentiments.

La soirée commença dans la joie, les convives, venus de toute l'île, chantèrent, portèrent des toasts en vue d'assurer un voyage tranquille et serein à nos amis.



M. Hervé HASQUIN et les Etats Belges Unis à la Tribune des Grandes Conférences

Neptune pourtant se faisait tirer l'oreille, pas de vent, une mer d'huile, tout empêchait le départ.

Heureusement, Zeus veillait sur cette île, inconnue, où le malheur est absent. Il s'était amusé à les voir, ces échoués, vaincre tous les obstacles.

Il organisa, alors, une réplique à la bouderie du souverain des fonds marins.

Une multitude d'éclairs embrasèrent l'île ce qui provoqua de grands incendies ravageant hôtels et chalets, obligeant les habitants, les invités à se réfugier les uns chez les autres.

Neptune céda et permit aux naufragés d'embarquer.

Le retour fut long et court à la fois.

Ils prirent un chemin saugrenu qui les emporta jusqu'au bord du Guadalquivir où d'autres réjouissances, universelles celles-là, se célébraient.

Un accueil très chaleureux et personnalisé y attendaient nos aventuriers et c'est les yeux pleins de belles images et le cœur rempli de souvenirs qu'ils arrivèrent chez nous.

Une grande fête-spectacle célébra ce retour et impressionné par le récit de cette épopée, leur Président fut élu au comité des sages local.

Ce voyage sera, je crois, unique pour chacun d'entre nous et pour moi sûrement et je regrette que la vie ne permette pas, comme le cinéma, de se repasser les meilleurs moments.



Le Jeune Bateau à Grenade

# Le billet d'un Magistrat

par Paul TAPIE  
Premier Président du Conseil d'Etat



Il m'est difficile de m'adresser à mes anciens - et toujours - confrères seulement en tant que magistrat. Vingt-deux ans de barreau, dont une partie dans des fonctions de responsabilité au sein de la Conférence et de l'Ordre lui-même, ont imprimé au magistrat que je suis devenu il y a un peu plus de vingt ans, une marque indélébile.

"Nos juges ont des lumières que nous n'avons pas", disait le bâtonnier Albert Chomé, mon vénéré patron. Est-ce bien vrai ? Ces prétendues lumières, l'avocat ne les a-t-il pas au moment précis de l'ouverture du dossier, ce qui justifie qu'on l'appelle le premier juge de l'affaire ? Et, s'il se veut un plaideur convaincu et convaincant, ne les perd-il pas en cours de procès par une sorte d'autosuggestion née de l'unilatéralité de son rôle. La règle d'or du désintéressement ne peut en compenser les effets que faiblement, voire pas du tout chez ceux pour qui le bon droit du client ressort à l'évidence du choix qu'il a fait de son conseil. Tel est bien le "paradoxe de l'avocat", qui attend encore son Diderot. Est-ce ce paradoxe, cette espèce de schizophrénie professionnelle plus ou

moins bien maîtrisée, qui rend la formation du barreau irremplaçable ? Depuis que l'on sait que le juge n'est pas uniquement la bouche du législateur, même s'il doit en contrepartie se mêler de ses propres éclats de voix les progrès de la jurisprudence sont évidemment liés à la sensibilité la plus fine aux circonstances de fait particulières à chaque espèce. D'innombrables confidences reçues ont entraîné l'oreille à une écoute à la fois attentive et critique; souvent inconsciemment, leur souvenir porte l'avocat devenu magistrat à s'identifier au plaideur, ce qui ne va parfois pas, hélas, sans une certaine impatience lorsque ce qu'il lit ou entend ne cadre pas bien avec le dossier qu'il connaît. Une autre école parviendra-t-elle à enseigner cet art ? Pareille identification, dont le plaideur ne se doute probablement guère, devrait lui faire comprendre qu'en tout cas devant le juge administratif - le seul dont je puisse parler en connaissance de cause - il est plus que pris au sérieux : il trouve un véritable écho en ceux auxquels il s'adresse. Voilà notamment pourquoi rien n'est jamais joué avant la clôture des débats; pourquoi aussi, même dans une procé-

dures principalement écrite comme celle d'administration du Conseil d'Etat, la médiation de l'avocat demeure capitale; pourquoi, enfin, le même doit être traité avec plus que de la courtoisie: du respect.

La qualité, la spécificité de chaque arrêt et, le cas échéant, le progrès jurisprudence dépendent largement de la solidité, voire de la subtilité ou l'originalité des thèses avancées, du soin de leur présentation et dans une certaine mesure, dois-je le dire, du crédit de ceux que l'on connaît pour ne pas soutenir l'insoutenable. Lorsque j'ai quitté le barreau, le doyen Kirschen, auquel me liait une vieille amitié, née au sein de la Conférence, m'écrivit, en me félicitant à demi, que s'il fallait de bons magistrats, il fallait aussi de bons avocats.

Chaque jour me convaincra davantage du bien-fondé de cette réflexion. Nous partageons en effet, dans l'exercice de professions également difficiles, quoique pour des raisons différentes une lourde responsabilité qui n'est autre, pour le dire simplement, que celle de la justice.

## De la nécessité de s'affilier à la CJBB...

Vous vous souviendrez qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1992, les "Cahiers de Droit judiciaire" ne seront plus distribués gracieusement qu'aux membres de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles se trouvant en règle de cotisation ("La Conférence, livraison n°4, mars 1992, page 35).

Est-il nécessaire de vous rappeler, dans ce contexte, combien il est important, pour vous, de songer dès à présent à votre affiliation à notre association ?

Le montant des cotisations, pour l'année judi-

ciaire 1992-1993, demeure inchangé par rapport à l'année dernière:

-avocat stagiaire: 1.200,-Fr

(les avocats stagiaires de 1<sup>re</sup> année bénéficient de la possibilité de retirer, sans frais, leur carte de membre, en se présentant au secrétariat de la Conférence avant le 1<sup>er</sup> Avril 1993.)

-avocat inscrit au tableau: 2.000,-Fr

-conjoint non avocat: 1.200,-Fr

-membre de la famille judiciaire: 2.400,-Fr

-membre sympathisant: 2.700,-Fr

Outre l'avantage évoqué ci-avant, les

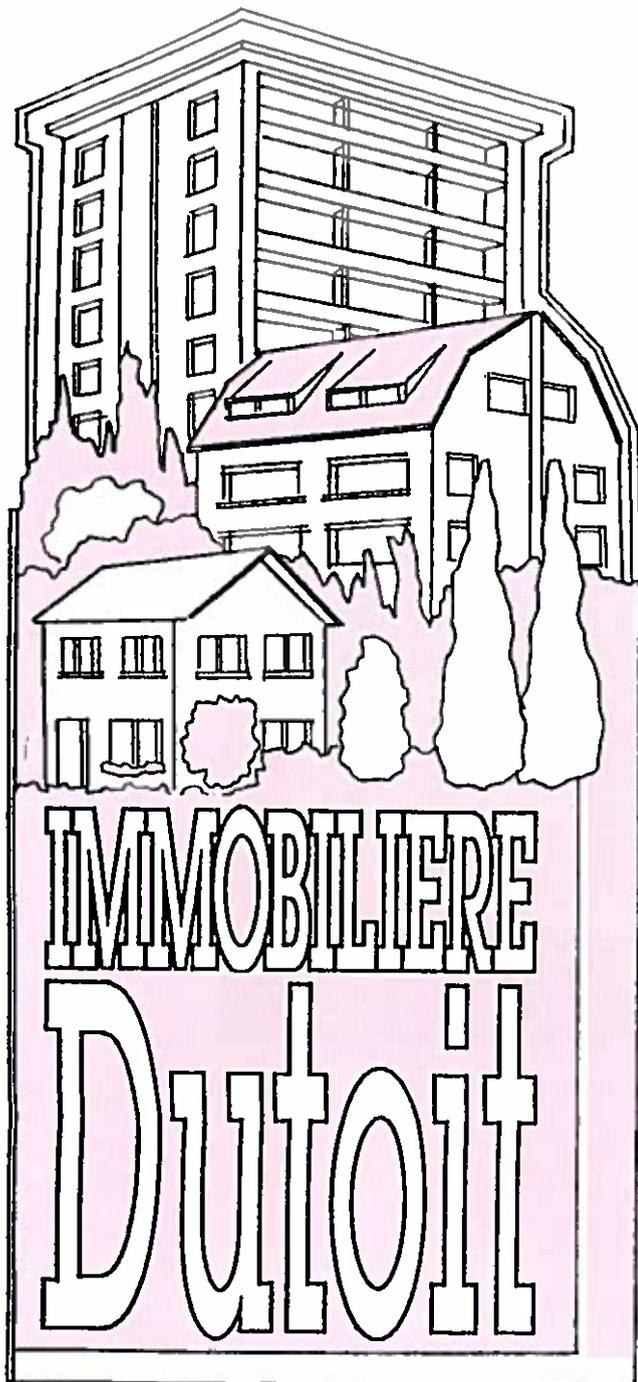
membres en règle de cotisation pourront participer tantôt gratuitement, tantôt à prix réduit à de nombreuses activités de la Conférence.

De même, ils seront seuls admis à participer aux élections en fin d'année judiciaire.

Un bon conseil: affiliez-vous dès à présent par transfert de votre cotisation - et celle de votre conjoint - au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence.

D'avance, nous vous en remercions.

Votre carte de membre vous sera envoyée dès réception.



---

### **AMI PROPRIÉTAIRE!**

Vendez votre bien de manière **RAPIDE** et **EFFICACE!**

Ne faites pas d'erreur, contactez-nous!

Des visites aux annonces en passant par les prêts hypothécaires

**NOUS PRENONS TOUT EN MAIN.**

De plus, nous vous versons un acompte

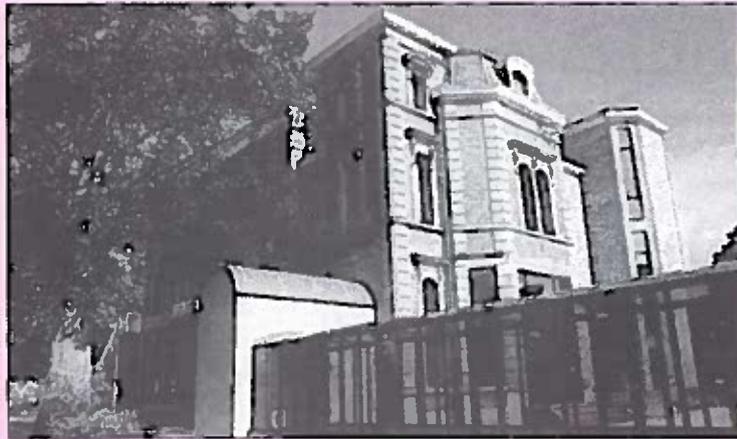
**IMMÉDIAT DE 100.000F.**

*Intéressé? Nous attendons votre appel au 02/376.96.43  
de 9.30 à 12h et de 14 à 17.30h, sauf le week-end.*

---

# PREMIER WEEK-END D'OCTOBRE AU "PAYS PERDU" LES 2, 3 ET 4 OCTOBRE 1992,

détente à Cul-des-Sarts, au Domaine  
"LES RIEZES ET LES SARTS",  
Centre de vacances, de loisirs et de formation.



(Piscine couverte, sauna, mini golf, tennis, pétanque,...)

Une balade insolite le samedi, un dîner gastronomique, un barbecue,  
de la bonne humeur, dans une ambiance familiale.

Participation aux frais (boissons non comprises) :

- Membres C.J.B. :

-non-stagiaires : 4.950,-Fr.

-stagiaires : 4.250,-Fr.

- Enfants de moins de 12 ans : 3.850,-Fr.

**Inscrivez-vous dès maintenant, par versement au compte de la Conférence  
(Caisse Privée 630-0215121-34)**

avec les mentions "Week-end à Cul-des-Sarts".



Le nombre de places étant limité,  
les réservations devront être retenues  
dans l'ordre des paiements.

## Année judiciaire 1992-1993: dates à noter dès à présent

**-Jeudi 1er octobre 1992 -20 heures 30:**

Conférence-Débat autour de la journaliste Anne-Marie Casteret à propos du "Scandale du sang"

**-Vendredi 2 octobre, samedi 3 octobre et dimanche 4 octobre 1992:**

petit week-end de la Conférence au "Pays perdu"

(Domaine les Rièzes et les Sarts, Cul-des-Sarts, à côté de Couvin).

**-Vendredi 23 octobre 1992 de 14 à 18 heures:**

Après-midi de sensibilisation: "L'avocat et la TVA"

**-Décembre 1992 (date à préciser ultérieurement):**

Recyclage consacré à l'"urbanisme"

**-Jeudi 14 janvier-vendredi 15 janvier - samedi 16 janvier 1993:**

Rentrée solennelle

**Entre autres, jeudi 14:**

Après-midi de droit européen sur la protection de l'environnement

**vendredi 15:**

Séance solennelle, banquet et revue

**-du 20 février au 6 mars 1993:**

Voyage de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles en Thaïlande.

## ET SI VOUS VENIEZ AVEC NOUS EN THAÏLANDE ?

Bangkok, les temples Khmer, le Triangle d'Or, le Golfe de Thaïlande  
vous intéressent-ils?

Rien de plus simple:

ne prenez aucun rendez-vous, n'acceptez aucune fixation entre  
**le 20 février et le 6 mars 1993**

Préparez-vous à vous inscrire dès septembre 1992, par transfert d'un acompte  
de 25.000,-Frs par personne au compte de la Conférence du Jeune Barreau de  
Bruxelles portant le n° 630-0295260-51 sous la mention  
"acompte Thaïlande"+ le nom du (ou des) participant(s).

Toutes les indications vous seront communiquées dans "*La Conférence*"  
de septembre. Le prix sera de l'ordre de 90.000,-Frs.

# Juin

par Olivier COLLON



Le jour de la cérémonie d'ouverture d'"Avocats sans frontières" dans la salle des audiences solennelles de la Cour de Cassation, Pierre Legros avait, dans son discours, cité Kipling : "Il y a deux sortes d'hommes dans le monde. Ceux qui restent chez eux et les autres".

Avez-vous remarqué que pendant le mois de juin, de la Saint Justin (le 1er) aux Saints Pierre et Paul (le 29) en passant par la Saint Médard, ce faiseur de pluie (le 8) et la Saint Barnabé qui "vient tout réparer" (le 11), les avocats dignes de ce beau titre (1) n'appartiennent qu'à la seconde catégorie : ceux qui sortent de chez eux.

Au premier rang de ceux-ci, les candidats au bâtonnat. Ils sont soumis depuis quelques années à un véritable marathon de réunions, le midi (caractère plus studieux, généralement, avec sandwiches et bière ou coca) et le soir (à caractère plus mondain, on y boit plus, on y est donc moins attentif mais plus sincère). Quel parcours ! Tous ces confrères rencontrés, ce speech cent fois répété et puis, au retour, l'excitante et fastidieuse tenue des fiches: les pour, les contre et ces faunderches de neutres !

Phénomène nouveau: les candidats au Conseil, aussi nombreux que les gouttes d'encre dans la bouteille, se sont mis aussi à mener campagne. Plus exactement, leurs partisans respectifs organisent pour eux cocktails, réceptions et sauteries, histoire de les faire découvrir si besoin est, ou de permettre aux électeurs de "faire plus amplement connaissance" avec eux.

Sans connaître les résultats à l'heure où j'écris ces lignes (2), je fais mienne

cette réflexion de Bruno Frappat dans le Monde des 7 et 8 juin, et donne ma préférence à ces êtres de qualité, "ces gens qui ne consacrent pas leur vie à faire savoir ce qu'ils font, mais qui passent leur temps à chercher ce qu'ils doivent faire. Pour les autres et pour eux".

Il y a les électeurs eux-mêmes, en bataillons dont on se demande avec angoisse lorsqu'on les voit débarquer en rangs serrés au Palais le fatidique lundi, s'ils appartiennent à Grochy ou à Blücher.

Il y a encore les acteurs de la Revue. Tous les soirs, à l'heure du journal télévisé, ils quittent cocons, campagnes, compagnons et nourrissons pour rejoindre les locaux de quelque méchante école, généralement au diable vauvert, pour aller à ces répétitions où la mémoire a tout à craindre de la digestion des chips au paprika, de la pils tiède ou du vin rouge à 99 frs. (+7) de chez Delhaize (3).

Il y a aussi les lauréats des prix Lejeune et Janson, orphelins cette année de leur président perpétuel, le bâtonnier Thevenet, mais conquis par leur cardinal camerlingue, le bâtonnier Humblet, dont le tact, l'autorité et la profonde gentillesse les ont touchés encore plus qu'ils n'ont voulu le dire, avant de se ranger comme des verres de champagne sur un plateau, sous l'égide du bâtonnier De Gavre, incontournable, mais euphoriquement plébiscité.

Il y a enfin - mais je dois sans doute en oublier les sortants du conseil de l'Ordre, les anciens officiers de bouche, les anciens présidents de la Conférence, ceux qui vont à des ver-

nissages et à des Palais littéraires et artistiques...

Par quoi sont-ils portés, tous ? L'ambition, l'enthousiasme, l'amour propre, le goût naturel d'être reconnu, d'être entouré, de compter pour les autres, "l'étrange inclination des gens de robe à se rassembler, à se contempler dans le miroir rassurant qu'ils constituent les uns pour les autres" (4). Par tout cela en même temps, dans des proportions différentes pour chacun.

Toujours est-il que cela fait beaucoup de rentrées tardives. Et, partant, des lendemains parfois difficiles. Ces audiences, fixées si tôt, où l'on ne peut spéculer sur le retard, pourtant habituel et rarement excusé, des juges, ces audiences auxquelles on se retrouve, obligé d'être spirituel, convaincant et efficace, surtout efficace, alors que l'on ne se ressent soi-même que comme matière, "like a rolling stone"... ! Ces clients à recevoir dont on n'a rien à apprendre que la confirmation inexorable d'avoir à conclure sur 751 pour le jour qui suivra, justement, la réception du nouveau bâtonnier de l'Ordre néerlandais ! Le monde qui continue à tourner et dont on ne sait pratiquement plus rien. Roland Garros, l'éclatement en Europe centrale et de l'Est des Etats constitués après la première guerre mondiale, le sommet de Rio.

Voici venus les derniers moments qui comptent : la Revue, la réception du bâtonnier de l'Ordre français, celle du nouveau président de la Conférence - ne pas oublier que c'est une femme, la première de l'histoire, et glisser quelques mots appropriés et choisis à ce sujet dans le petit carton de réponse. Autant d'occasions de savourer les

succès ou de boire le calice jusqu'à la lie, de conjecturer sur les élections futures, dans deux ans, dans quatre, à droite, à gauche.

Et puis, voilà, c'est juillet. La fixité chaude et orange des colonnes de poussière dans la salle des pas perdus silencieuse, abordée par de timides touristes en short. L'orateur de rentrée, recru de compliments, commence à prendre des notes. Le futur bâtonnier s'étonne de ne pas se découvrir, à la place des jambes, qui lui ont tant servi, la queue du dauphin qu'il est devenu.

Entraîné par l'émotion, il pense aux sirènes: celle, charmante et amoureuse de Copenhague, celle, héroïque et guerrière, des remparts de Varsovie. Chez lui, au calme, le premier dimanche, il met un disque de Mozart dans son lecteur de C.D. Peut-être vait-il relire Pierre-Paul Hamesse....

(1) *Je ne parle pas, évidemment, de ceux qui "avocassent", mot malheureusement perdu, qui signifiait jadis : "faire, dans la médiocrité et l'obscurité, la profession d'avocat".*

(2) *Le jour de la Saint Médard. Miracle, il ne s'est pas encore mis à pleuvoir.*

(3) *A moins qu'aujourd'hui la générosité de la Conférence et/ou de son président ait amélioré, après intervention de la Ligue des droits de l'homme et de Médecine pour le peuple, la qualité de l'ordinaire vespéral et nocturne.*

(4) *Adrien Wolters in J.T. 1980, p. 140.*

## LA CONFÉRENCE

 **GALERIE  
ANDRÉ**  
PLACE DE LONDRES 13  
1050 BRUXELLES - ☎ 02/511 17 18

**VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

Antiquités • Objets d'art et de collection • Bijoux • Tapis d'Orient •  
Tableaux anciens et modernes • etc...

Jouets de collection • Trains • Poupées • Voitures • Soldats et militaria •  
Jouets en tôle décorée • etc...

Expertise de vos objets pour nos ventes, partages et succession.

Direction :

**X. Pinckaers**  
Expert auprès des  
tribunaux.

**M. Pinckaers**  
Docteur en histoire  
de l'art.

FAX NAT.: (02) 513.11.79  
FAX INT.: 32.2.513.11.79

# Chronique à Quatre Mains

par Yin & Yang

## Qui va à la chasse perd sa "classe" !

*« Club de chasse et de pêche pour gentlemen! Glorieux passé en prime! Le plus grand domaine privé du Nord Michigan! Vingt-neuf mille acres de pins de première et de seconde souches, et d'innombrables miles de méandres à truites sur la rivière Père Marquette et ses deux rives! Admirez les chevreuils, les ours, les castors, les oiseaux! La construction d'un barrage permettrait de recréer un petit bassin! Stocks considérables de bois débité à la main et de matériel pour toiture! Plusieurs bâtiments pourraient accueillir conventions et conférences. Possibilités séduisantes de subdivisions dans ce paradis aquatique et boisé miraculeux et idéal pour les vacances. Développements prometteurs de cette région pour les sports de plein air dans cadre cinq étoiles et fermettes de vacances. Accès direct par la route 76 et aéroport tout proche capable d'accueillir jusqu'à des bimoteurs. Prix et brochure sur demande. Référence "Club avec Glorieux Passé", lot n°1980.»*

(Thomas McGUANE, Le Club de chasse, Roman traduit de l'anglais par Brice Matthieussent, Christian Bourgois Editeur, Collection "Fictives", 1992).

Après avoir proposé en traduction française quatre romans de l'américain Thomas McGUANE, sous des titres aussi évocateurs que "Comment plumer un pigeon?", "Embuscade pour un piano", "L'Homme qui avait perdu son nom" et "Panama", les éditions CHRISTIAN BOURGOIS s'intéressent aujourd'hui à son premier roman, paru en 1968 sous le titre "The Sporting Club".

A priori, nous étions mis en confiance par le discernement dont l'éditeur fait généralement preuve dans le choix des oeuvres qu'il inscrit à son catalogue.

En outre, on supputait l'intérêt sociologique - sinon littéraire - de la dissection d'un certain microcosme, en l'occurrence une communauté plutôt huppée de l'État du Michigan saisie en ses activités cynégétiques et halieutiques.

La lecture de la notice figurant au dos du roman incite certes à considérer que le "Club du Centenaire" dont il est ici question ne peut guère être comparé aux célèbres clubs de la Vieille Angleterre, sinon peut-être par un relatif élitisme du recrutement, si l'on veut bien admettre que la fortune puisse à cet égard se substituer à la naissance.

Mais qui oserait prétendre que les moeurs de cette nouvelle aristocratie ne méritent même pas d'être moquées? Thomas McGUANE voudrait démontrer que le sujet en vaut bien un autre... D'un point de vue créatif, il est bien connu que les contrastes et paradoxes ont souvent été cultivés, parce qu'ils sont fertiles.

Parmi les hommes d'affaires, politiciens, avocats et autres personnalités qui composent le "Club du Centenaire", les deux protagonistes de l'opus recensé, James QUINN et - plus encore - Vernor STANTON apparaissent en quelque sorte comme des pièces rapportées.

Bien sûr, ils sont issus de ces milieux dont les fils ont toujours alimenté les rangs du club, depuis sa fondation en 1868, mais ils présentent toutefois cette fâcheuse tendance à ruer dans les brancards qui constitue le luxe suprême de quelques personnalités parmi les jeunes gens de leur espèce.

Ami de longue date de Vernor STAN-

TON, et plus effacé que lui, James QUINN a toujours hésité entre d'une part la réprobation ouverte des innombrables incartades qui jalonnent la vie de ce camarade oisif et désabusé, et d'autre part la surenchère débridée qui le libérerait du trop grand conformisme dont il souffre lui-même plus souvent qu'à son tour.

Vernor STANTON occupe actuellement l'un des bâtiments sis au coeur de l'incommensurable propriété boisée que le "Club du Centenaire" met à la disposition de ses membres et de leurs familles.

Tandis qu'il tue le temps, sa compagne Janey tient héroïquement le rôle de souffre-douleur qui est de mise face à ce personnage trop entier.

Arrive alors James QUINN, qui voudrait s'accorder quelques vacances après avoir réussi tant bien que mal à redresser l'entreprise familiale dont il venait de prendre les rennes et que son insouciance semblait tout d'abord avoir condamnée à la faillite rapide.

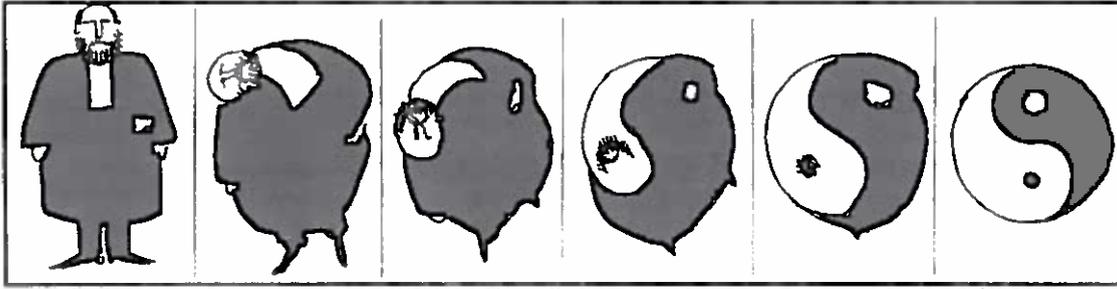
James QUINN n'ignore pas que cette nouvelle confrontation avec Vernor STANTON le fera derechef hésiter entre les deux attitudes, tout aussi inadaptées l'une que l'autre, qui furent toujours les siennes en présence de cet individu irrécupérable.

Effectivement, tout se déroulera entre eux selon le scénario classique.

Lorsque ces deux personnages commencent à être relativement bien compris, le lecteur aspire assez naturellement à un certain élargissement de la perspective, par exemple en direction d'autres membres du club, ainsi qu'à une relative dramatisation du récit.

De ce point de vue, nous ne cachons pas que l'ouvrage risque d'en découdre plus d'un.

Le description délibérément oubli-



METAMORPHOSE

SIFAUT

cière des comportements collectifs, de même que le caractère artificiellement construit des rebondissements censés révéler les travers d'une société et cultiver du même coup l'intérêt du lecteur, ne convainquent pas.

Le style est résolument contemporain, et l'on épargne pas aux intervenants certaines gauloïseries qui épicient le tout...

L'idée était intéressante, le contexte bien choisi, mais la mise en œuvre est demeurée en deçà de ce que l'on pouvait espérer.

S'agissant d'un ouvrage toujours présenté sur les étals des bonnes librairies, et voulant nous démarquer de cette tendance à rendre compte de tout et de rien en maniant toujours l'encensoir, nous nous sommes permis un accès de réticences à la mesure de la satisfaction qui préside habituellement à nos exercices.

## Le Masque et la Plume

Cela commence par une évasion, peu banale, il est vrai, d'un petit braqueur minable qui se coule, muni d'un masque à oxygène, dans la fange du vide-ordures de la prison. A peine sorti du pénitencier, le dénommé Crayden, arrête une voiture, écrabouille la tête du conducteur au moyen d'une grosse pierre, échange ses vêtements de prisonnier contre ceux du propriétaire du véhicule, jette le cadavre de ce dernier dans la rivière avoisinante, prend le volant et, quelques kilomètres plus loin, voulant éviter une collision frontale avec un camion de propane, se jette au fond d'un ravin en effectuant plusieurs tonneaux.

De l'amas de ferraille, on retire un homme défiguré, qui restera plusieurs jours entre la vie et la mort. Bien entendu, vous l'aurez deviné, Crayden, méconnaissable, est confondu avec le propriétaire de la voiture, un avocat, du nom de Webley.

Croyant redonner à Webley le visage qui était le sien, le meilleur chirurgien esthétique de la ville, maquille en réalité à jamais celui de Crayden qui, de petit délinquant, se transforme en un instant en riche avocat d'affaires.

Crayden, obligé de simuler l'amnésie pour tenir son rôle, se glisse progressivement dans la peau de sa victime. Usant de la fortune de Webley, l'extaillard va s'employer à défendre de nobles causes et faire le bien là où l'avocat millionnaire avait fait le mal.

Dénonçant les magouilles dans lesquelles ce dernier s'était compromis, renouant avec un fils délaissé, se réconciliant avec sa famille, Crayden donne à Webley une nouvelle image, celle d'un homme à qui la mort, frôlée de si près, a ouvert les yeux.

Le scénario est rapide et percutant même s'il est quelque peu cousu de fil blanc. Séduit par l'efficacité de ce thriller, le lecteur balaye les invraisemblances que l'auteur, l'américain Jonathan Fast, s'amuse à mettre lui-même en évidence.

Dépassant l'intrigue, Fast distille, au fil des pages, quelques considérations qui montrent qu'il est, plus qu'un bon faiseur de suspense, un véritable écrivain, observateur de ses contemporains.

Ce Fast ne manque pas d'humour, lui qui nous présente un délinquant plus généreux et humain que l'avocat dont il a pris la place.

Notre profession ne sort d'ailleurs pas indemne de l'histoire.

Les avocats, ces nouveaux "héros des temps modernes", sont décrits comme des rhétoriciens habiles et rusés, qui font la une des émissions de télévision et des magazines et touchent pour une heure de travail, ce que d'autres mettent une semaine à gagner.

L'auteur dénonce cette nouvelle échelle des valeurs au sommet de laquelle les hommes de loi, monstres froids et sans scrupules, ont remplacé les hommes d'action humbles et courageux d'une autre époque.

Mais ne vous insurgez pas, nous sommes aux Etats-Unis où, chacun le sait, la situation est tellement différente de ce qu'elle est ici...

Lorsque vous lirez ces lignes, vous serez peut-être sur le point de partir en vacances pour vous reposer des fatigues d'une année judiciaire chargée. N'hésitez pas à glisser "La grenouille aux pattes d'or" dans vos valises, elle vous offrira quelques heures de détente et d'humour.

"La grenouille aux pattes d'or", Jonathan FAST, Gallimard, collection série noire, traduit de l'américain par Rosine Fitzgerald.

# Les Juges répressifs sont-ils arbitraires ? III (\*)

## Le juge et la peine

par Bruno Dayez



Au niveau de l'établissement et de la sanction, peut-on dire maintenant que les juges statuent conformément à ce que la loi exigerait? Il me semble à ce stade beaucoup moins sûr que les juges puissent encourir le moindre blâme. Ceci devrait d'ailleurs persuader que je ne suis animé d'aucune intention belliqueuse. Mais le motif pour lequel les juges doivent selon moi être exonérés de tout reproche, c'est que la loi pénale elle-même est tout à fait laconique au sujet de ce qui constitue la gravité d'une infraction comme à propos des objectifs que devrait idéalement remplir la peine. On peut pratiquement résumer à deux les indications fournies par notre législateur quant à la meilleure manière de punir.

D'une part, bien sûr, la loi fixe un minimum et un maximum légaux. C'est-à-dire qu'elle donne des indications-limites sur la gravité que pourrait revêtir un comportement, quel qu'il soit, tombant sous l'incrimination visée. D'autre part, la confrontation des diverses infractions et des diverses peines qui les assortissent permet de dégager un principe apparemment simple en vertu duquel la peine doit être proportionnée à la gravité de l'infraction. Il y a donc toute une économie de la répression, fondée sur une arithmétique parfois savante: il suffit de citer comme exemple la panoplie des circonstances aggravantes du vol.

Ceci, on en conviendra, est cependant d'un maigre secours lorsqu'il s'agit d'infliger une peine, tâche la plus délicate à laquelle tout juge est journellement confronté.

D'abord, il est inutile de démontrer par l'exemple que les fourchettes légales de peine sont tellement larges qu'elles ne fournissent pratiquement aucun critère utilisable par le juge pour étalonner la gravité d'une action punissable. Peut-être une telle souplesse a-t-elle pour vertu de permettre aux juges de prendre en considération les particularités de chaque espèce, mais alors il nous faut conclure que la loi délègue implicitement au juge le pouvoir de modaliser la peine en étant seul juge de ce qui doit retenir l'attention dans chaque cas particulier.

Non seulement la loi laisse au juge une très large latitude dans la fixation de la peine, mais de plus, elle ne lui donne pas d'orientation. La loi est en effet muette sur ce qui fait exactement d'une infraction une infraction, sur ce qui est susceptible de la rendre plus ou moins grave et de justifier par conséquent une sanction plus ou moins sévère, ainsi que sur les fins que l'on peut assigner à la sanction et qui permettraient également, si elles étaient connues, de mieux la doser.

Le juge travaille donc sans filet. Quoi d'étonnant que la conséquence en soit, parfois, l'expression flagrante d'une hiérarchie de valeurs personnelles au magistrat mais, le plus souvent, le souci d'échapper à ce grief en uniformisant les tarifs au sein d'une même juridiction. Car les juges, par une sorte de réflexe défensif, tentent de se prémunir contre tout ce qui pourrait amener à contester leur jugement. Celui-ci ne doit-il pas, en effet être tenu à la fois pour vrai et pour juste? Le flou des critères légaux et le liberté d'appré-

ciation que la loi abandonne aux juges sur le terrain de la sanction amène donc paradoxalement à un repli frileux vers l'uniformité des jugements.

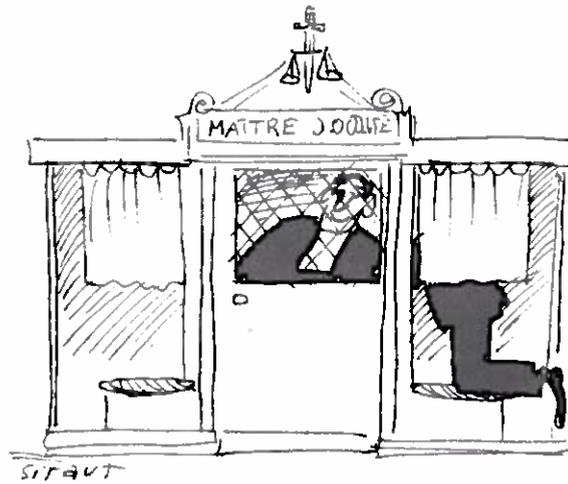
Mais comment échapper à ce double piège: d'un côté, l'exacerbation des prises de position individuelles; de l'autre, la suppression de tous les écarts dans l'application unanime d'un tarif préétabli?

Comment hiérarchiser les diverses finalités de la peine par exemple? La prévention générale doit-elle l'emporter sur la prévention spéciale? Ou la mise hors d'état de nuire sur la réhabilitation. Ou bien la rétribution sur l'amendement? Et quant à la gravité d'un fait, faut-il la déduire de la gravité de ses conséquences concrètes, ou bien de l'état d'esprit de son auteur, ou du tort symbolique qu'il porte aux valeurs sociales. Non seulement le législateur est resté muet sur ces points mais les indications fragmentaires que pourrait révéler l'analyse des textes semblent contradictoires.

Ainsi, quant à la proportionnalité de la peine à l'infraction, on voit que tantôt la loi prévoit une sanction plus lourde à la mesure des effets provoqués par l'infraction: par exemple, la loi punit moins sévèrement la tentative que le fait réalisé. Ou encore, les coups et blessures sont plus sévèrement punis s'ils entraînent une maladie ou une incapacité de travail.

Tantôt la loi tient compte du degré de perversité du délinquant: la prise en compte de la préméditation ou de la provocation comme cause d'excuse s'expliquent par cette idée.

Tantôt la loi réprime spécialement le



danger potentiel qui résulterait de la multiplication de tel comportement infractionnel: ainsi les infraction dites "graves" en matière de police de la circulation routière.

Tantôt enfin ce ne sont ni les conséquences concrètes ni les conséquences éventuelles d'un acte pour lesquelles la loi le réprime, mais le tort purement symbolique qu'il porte à certaines valeurs essentielles: par exemple l'euthanasie commise avec le consentement et sur la demande expresse du malade...

Quant aux justes motifs de punir et aux finalités de la peine, la loi nous abandonne en plein brouillard.

En effet, on pourrait aussi bien déduire du principe de l'équivalence entre l'infraction et la peine, que la peine, c'est ce qui est juste ou bien que la peine, c'est ce qui est utile.

En effet, dans la perspective d'une rétribution, il est normal que la peine coïncide exactement avec ce qui est mérité. Dans cette perspective, A (l'infraction) = B (la peine).

Tandis que sous l'angle utilitaire, la peine correspond à la mesure de ce qui est efficace et une peine efficace, c'est une peine tout juste supérieure au profit que peut tirer quiconque de la commission du crime. Dans cette conception, la peine a une fonction essentiellement préventive: il s'agit de dissuader le recours au crime. Pour cela,  $A (l'infraction) < B (la peine)$ .

Or, cette ambiguïté de notre droit pénal peut elle-même faire l'objet de deux appréciations totalement divergentes.

A) En règle générale, cette diversté

est perçue positivement comme la preuve d'une grande adaptabilité de la loi pénale. Pour la plupart de ses commentateurs, il est tout ensemble logique et réaliste de ne pas renfermer la sanction dans un but exclusif ni définir la gravité d'un acte d'une manière équivoque. Car cette polyvalence de la peine permettrait en fin de compte de prononcer la décision la plus appropriée au cas d'espèce, comme la justice et tout à la fois l'utilité le commandent. Dans cette vue, il n'y a donc aucune contre-indication à ce qu'on prenne en compte, dans l'évaluation de la peine, des éléments aussi disparates que l'ampleur du préjudice concrètement posé, le danger que représenterait la multiplication de tel comportement, les caractéristiques de la personnalité du prévenu, etc.

De la même façon, on considère généralement que la sanction pénale peut remplir simultanément des fins totalement hétérogènes: notamment elle peut trouver sa finalité à la fois en elle-même (la rétribution) et dans les effets qu'elle entraîne (la dissuasion). tirer sa légitimité aussi bien des conséquences qu'elle induit pour le condamné lui-même (l'amendement, la réhabilitation) que de celles qu'elle emporte, les tiers (l'intimidation générale et la mise hors d'état de nuire).

Ce qui est donc sous-jacent à cette manière de voir, c'est le présupposé selon lequel les diverses fonctions attribuables à la peine sont compatibles entre elles, de même que les divers étalons de mesure de la gravité d'un fait pourraient s'harmoniser. En sorte que la complexité du jugement

pénal ne ferait que refléter la complexité du réel; dans cette hypothèse, conserver à la peine toutes ses fonctions ou à la gravité d'une infraction ses multiples connotations s'imposait pour que le jugement pénal puisse avoir prise sur la réalité et ne la ramène pas à un schéma caricatural.

B) J'ai tendance à ne point partager cette vue. Certes, il serait sans doute tout à fait réducteur de n'assigner à la sanction pénale qu'un seul but ou de ne pas définir la gravité d'une infraction que par une composante. Mais l'on doit constater que la pratique judiciaire révèle des divergences telles que l'indétermination actuelle de la loi est certainement nocive et qu'elle finit même par rendre totalement incompréhensible une jurisprudence où coexistent en toute indépendance des conceptions du droit de punir absolument inconciliables.

Car ce qui me paraît indubitable, c'est qu'il n'existe pas d'harmonieuse synthèse entre les diverses conceptions de la peine pas plus qu'on ne saurait trouver la moindre cohérence entre les différents critères d'après lesquels déterminer la gravité d'une infraction. Prenons d'abord le cas limite d'un prévenu qui se trouve dépossédé de la plus grande partie de son libre-arbitre en vertu d'un déséquilibre mental, mais qui néanmoins ne répond pas aux conditions d'application de la loi de défense sociale: faudrait-il le punir de manière très atténuée en vertu de la sensible diminution de ses capacités d'auto-détermination. Ou à l'inverse devra-t-on le sanctionner très sévèrement en fonction du danger qu'il repré-

## Les Juges répressifs sont-ils arbitraires ? (suite)

sente par le fait même de son manque de discernement?

Cet exemple illustre bien, me paraît-il, l'incompatibilité des fins individuelles et des fins collectives de la peine. Or, il ne semble pas davantage possible de concilier entre elles les diverses fins individuelles que l'on prête à la sanction pénale: par exemple, il arrive fréquemment que l'on doive juger une personne pour un acte dont la gravité intrinsèque est énorme tout en pouvant estimer que le risque de récidive est pratiquement nul. En cette occurrence, faudra-t-il condamner avec une grande fermeté compte tenu de la nature des faits, ou bien devra-t-on au contraire juger avec indulgence étant donné que la réinsertion sociale du condamné est d'ores et déjà acquise?

De manière analogue, il est facile de choisir des illustrations claires des contradictions régnant entre les diverses façons d'évaluer la gravité d'un événement: un manquement caractérisé aux règles élémentaires de prudence, voir un comportement franchement douloureux peuvent n'entraîner aucune conséquence préjudiciable en termes réels: mettons par exemple une tentative d'assassinat. Inversement, une simple erreur d'inattention peut comporter la lésion d'un intérêt tout à fait majeur: par exemple un homicide involontaire découlant d'une distraction momentanée au volant. On ne peut donc présumer aucune coïncidence entre l'étendue des conséquences dommageables et le reproche subjectif qui doit être adressé à l'auteur responsable.

De même, il existe des comportements

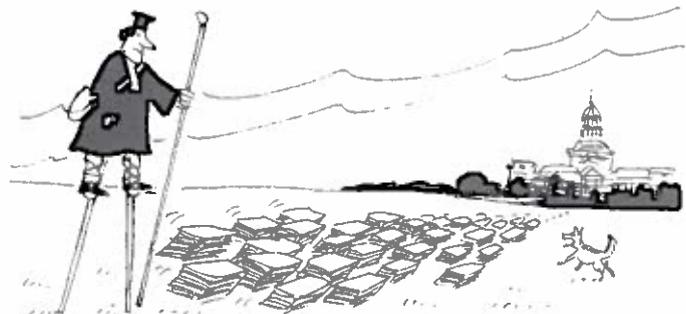
constitutifs d'une atteinte symbolique à des valeurs que la loi juge cependant essentielles au maintien de la cohésion sociale tandis que des actes gravement préjudiciables, mais à des intérêts strictement privés, peuvent n'emporter aucun effet dans l'ordre symbolique et n'être quasiment pas réprimés pour ce motif.

Dire qu'il appartient précisément au juge correctionnel de faire la balance entre tous ces points de vue pour opérer la miraculeuse réunion de tous les intérêts dans une seule décision est bien entendu insatisfaisant. En vérité, aucun juge ne saurait arriver à pareil résultat, totalement irréaliste. La seule conséquence réelle d'une législation aussi floue que la nôtre réside dans la création de jurisprudences complètement opposées dans les options qui les sous-tendent. C'est qu'en effet peuvent parfaitement statuer le même jour, sur les mêmes préventions dans des chambres différentes un juge qui accorde la prévalence aux finalités collectives des poursuites, un autre qui évalue les exigences d'"une juste répression" à l'aune des espoirs d'amendement du condamné, un troi-

sième qui voit dans la sanction le moyen indirect de renforcer dans le public le respect des valeurs que son jugement réaffirme, etc.

Le terrain de la sanction est d'ailleurs tellement mal balisé par la loi qu'il est souvent impossible de savoir si, à son estime, le juge a voulu se montrer sévère ou clément. Nous ne possédons en effet aucun critère pour en juger, excepté, le cas échéant, une motivation rarement explicite sur ce point.

Ainsi, tant je soulignais, au niveau de l'établissement de la culpabilité, la dénaturation par la jurisprudence du sens fort des principes essentiels de notre régime probatoire, tant il faut admettre, au niveau de la détermination des peines, que les divergences observées d'un Tribunal à l'autre, voire d'une chambre à l'autre au sein de la même juridiction, trouvent leur raison d'être principale dans le caractère à la fois incomplet et contradictoire des textes légaux plutôt que dans l'exercice arbitraire par les juges d'une faculté de juger subordonnée à des fins également assurées.



TROUPEAU DE DOSSIERS

# JURI 2000

## Logiciel Avocats

Depuis 1986... une seule clientèle : les avocats  
de nombreux avocats du barreau de Bruxelles en sont déjà équipés \*

JURI 2000 s'harmonise avec

WordPerfect

N° 1 du marché des traitements de textes



N° 1 du marché des comptabilités sociétés

NOVELL

N° 1 du marché des réseaux locaux

JURI 2000 s'entoure des compétences de

MARCEL HEENS

installe en mono ou multipostes votre matériel



dépanne 24 heures sur 24 tout matériel

*Si vous le souhaitez, nous reprenons votre ancien programme*

**JURI 2000** Un produit de **PERSONAL SOFTWARE**

Logiciel Avocats Avenue F-D. Roosevelt, 84 (B7) - 1050 Bruxelles - Tél.: 02/640.84.13 - Fax : 02/646.37.77

\* références sur simple appel téléphonique

COURS DE LANGUES

# ABEL

TRIPLEZ  
votre vitesse  
de lecture,

MULTIPLIEZ  
vos possibilités  
de mémorisation,

AUGMENTEZ  
votre capacité de synthèse.

- stages de deux jours  
avec un entretien individuel
- groupes entre 4 et 8 personnes

PARLEZ

- anglais, néerlandais, italien,  
espagnol, allemand,  
polonais, russe, ...
- en quelques jours

GRÂCE À

- la méthode que  
vous attendez
- cours individualisés
- à la carte
- hyper concentration
- en auto-hypnose

# ABEL

ALPHA LEARNING

25, rue des Résédas • 1070 Bxl • T. 02/520 94 35

Un cabinet d'avocats parfaitement automatisé  
grâce à...

## JURISOFT

Une solution informatique adéquate pour notaires...

## NOBOCOM

L'Informatique au service des Juristes chez:



**SIEMENS  
NIXDORF**

QUALIFIED  
PARTNER

**S.A. PHARAON**

Rupelweg 8 • 2850 BOOM  
Tél.: 03/844.32.72  
Fax : 03/844.34.55

# A découvrir A redécouvrir

par Georges-Francis SEINGRY

*La vie de gourmand professionnel comprend davantage de mésaventures aux lendemains douloureux que d'exquis moments à table. A chacun son métier me direz-vous. Soit. Alors, autant vous faire profiter de mes bonnes - et récentes - expériences et vous livrer, en primeur sur la prochaine édition du Guide Delia, quelques heures et savoureuses découvertes gourmandes.*

## Valeurs sûres

Il y a bientôt vingt-cinq ans, le Hilton faisait une entrée fracassante à la fois dans le monde de l'hôtellerie - c'était le premier palace d'une grande chaîne internationale à s'ouvrir en Belgique - et dans celui de la gastronomie bruxelloise, en offrant aux Bruxellois ravis deux tables de très haut niveau qui tranchaient avec la cuisine "internationale" qu'offraient alors pour la plupart nos grands hôtels. Ce fut le succès immédiat, et pas un diamantaire anversois n'aurait alors imaginé d'organiser la réception de mariage de sa fille ailleurs qu'ici.

Depuis, le Hilton a fait école et rares sont les grands hôtels de la capitale qui n'ont pas recruté, à prix d'or, parfois même au-delà de nos frontières, des chefs de haute volée.

Aujourd'hui, les restaurants hiltoniens connaissent toujours la même affluence. Au rez-de-chaussée, le **Café d'Egmont** où, dès 6h30 on peut y prendre un copieux petit déjeuner, puis à l'heure du lunch, ou le soir, s'y restaurer d'une agréable cuisine de brasserie ou d'un buffet à volonté. Vos chérubins n'ont pas été oubliés puis-

que, pour les changer du Quick, des plats enfants sont proposés pour 99F. L'après-midi, on s'y presse à l'heure du thé où un buffet de pâtisseries à volonté (250F) fait le bonheur des gourmands et des... gourmandes. Et, depuis avril, le vendredi soir, une "Serata italiana" vous donnera l'occasion de découvrir, à prix attractifs (990F par personne et 490F pour les enfants), la cuisine raffinée de l'Italie du Nord.

Au premier étage, dans un élégant cadre donnant sur les magnifiques jardins du Palais d'Egmont, le **Maison du Boeuf** est le siège de tous les délices et raffinements de la table. A commencer par le service de grande classe, dirigé avec compétence et une rare gentillesse, par un maître d'hôtel qui aurait été formé par César Ritz en personne, Giuliano Gianotti, oenophile averti qui veille amoureuxment sur une cave exceptionnelle de plus de trois cents crus différents. Si le restaurant doit son nom à la côte de boeuf, la spécialité originelle (servie ici rôtie en croûte de sel, 1150F), il doit sa réputation à un chef d'exception, Michel Theurel, saucier hors pair, qui réussit à chaque plat l'heureux mariage (oui, il en est!) entre les saveurs de la grande cuisine classique française et l'allègement et la présentation de celle dite nouvelle, qu'il magnifie dans les préparations de poisson: gaspacho de rouget grillé, bavarois de concombre (850F), tartare de bar et carpaccio de saumon au caviar (990F), turbotin braisé entier, aux morilles et fèves des marais (1300F).

Un moment d'intense bonheur à table que l'on peut aussi savourer en chois-

sant le lunch (1390F) ou le menu dégustation (1890F).

La plus belle vue sur tout Bruxelles, c'est depuis le 27<sup>e</sup> étage du restaurant **En Plein Ciel** que vous la découvrirez. Royaume, à midi, des hommes d'affaires qui s'y régalent d'un somptueux buffet froid à volonté qu'accompagne une grosse pièce, viande, homard, etc. (trois formules : lunch 950F, menu 1250F, menu royal 1550F), il devient le dimanche matin le temple des bruncheurs impénitents. Dès 11h, on y fait, en famille, la queue (hélas, pas de réservation). Pour 1150F, verre de champagne en apéritif, on est convié à une sorte de petit festin qui débute par un copieux petit déjeuner, se poursuit par un attrayant buffet (froid ou chaud) et se termine en apothéose par un assortiment de pâtisseries auquel, malgré votre régime, vous ne pourrez résister. Et il flotte dans l'air un petit air de complicité entre les tables, comme si tout le monde se connaissait et partageait la joie de se retrouver à la même table dominicale. Les enfants, ici encore, n'ont pas été oubliés (et la tranquillité des parents non plus!) puisque, pour 100F par année d'âge, ils pourront s'initier aux joies de la table avant de rejoindre leurs petits camarades devant l'écran de TV, partager avec eux un jeu ou la lecture d'une BD. (Hilton, 38 bd de Waterloo à Bruxelles, tél. 504 11 11 - Voiturier et parking gratuit.)

Autre valeur sûre de la gastronomie bruxelloise, le **Béarnais** qui fête cette année son trentième anniversaire, ce qui dans une profession aussi mou-



vante est déjà à lui seul une référence. Française, venue en Belgique comme cuisinière à l'Expo 58, Chantal De la Rue a rencontré chez nous son mari, Maurice, un grand professionnel d'une rare affabilité, récemment disparu. A deux, ils ont créé le Béarnais, en hommage au Vert Galant, gastronome avant la lettre et qui laissera dans l'histoire son nom associé à celui de la poule au pot, comme chacun sait. Bien sûr avec les années, le décor a pris un petit coup de vieux, en particulier la moquette aux murs, mais l'essentiel n'est pas là: installez-vous confortablement sur les banquettes en cuir souple, admirez la grande desserte en acajou - une pièce unique - qui occupe le centre du restaurant et laissez-vous convaincre par la jolie collection de diplômes affichée dans l'entrée - dont celui de "meilleure cuisine de femme" de la capitale décerné en son temps par le Guide Delta - que vous êtes dans la maison d'une restauratrice de grand talent. Il y a, comme cela, des restaurateurs qui collectionnent les distinctions comme d'autres cueillent des coquillots! D'ailleurs, Chantal De la Rue ne fut-elle pas de nombreuses années responsable de la section belge des Dames d'ARC (Association des restauratrices cuisinières) et n'est-elle pas membre des Etapes du Bon Goût et de l'Académie culinaire de France et trésorière depuis sa création de la très fermée Association des maîtres cuisiniers de Belgique - moins de cent membres pour l'ensemble du royaume, sévèrement sélectionnés. Je ne résiste pas à citer Profiterolles qui écrivait dans le Guide Delta: "Elle joint à une techni-

que sûre, une grande expérience et beaucoup d'imagination et surtout ce doigté féminin qui explique la saveur particulière des mets que l'on déguste chez elle". La carte affiche un classicisme rassurant et prometteur et l'on se délectera aussi bien d'une fricassée de langoustines aux lardons (870F) que d'un loup grillé au fenouil (1295F), d'une aîle de pigeonneau aux écrevisses (725F) ou que d'un filet de bison (belge!) au pommar. Une cuisine qui se joue des modes et privilégie les produits de première qualité et est comptée au plus juste puisqu'aucune augmentation de prix n'est intervenue depuis cinq ans! Un effort louable qui mérite d'être souligné et qui se prolonge à midi au lunch express proposé à 1050F, ainsi que midi et soir au menu du mois à 1750F et au menu dégustation à 2190F (7 services, 2740F vins compris). En salle, le fidèle Désiré veille avec efficacité et serviabilité au bonheur des hôtes et il est d'un précieux conseil pour le choix du vin: il règne en professionnel éclairé sur une impressionnante collection d'étiquettes millésimées, continuant en cela l'oeuvre entreprise par Maurice De la Rue (la lecture de la carte des vins est déjà un régal en soi!).

Indubitablement, une adresse à redécouvrir. (*Le Béarnais, 318, bd Mettwie à Molenbeek, tél. 523 11 51.*)

#### Deux nouveaux venus

Il s'agit, en fait, de deux seconds établissements récemment ouverts par des restaurateurs ayant déjà pignon sur rue.

Le premier, **L'Etoile d'or**, a été ouvert

en mars dernier par Jean Rodriguez, le patron du Spinnekopke (un resto sympa situé à deux pas du marché aux Poissons). Le surnom de "Rotte Planche" qui lui est accolé donne déjà le ton: il s'agit d'un authentique et vieux café bruxellois, de ceux où les clients faisaient partie des meubles de huit heures du matin à onze heures du soir, avec son grand comptoir, ses tables branlantes et son grand poêle en fonte. La rénovation s'est faite dans le respect du cadre originel - on a même poussé le souci du détail jusqu'à saupoudrer de sable le vieux parquet (décapé) comme à l'époque - et seuls quelques éléments nouveaux ont été ajoutés pour améliorer le confort ou masquer la pauvreté du décor, mais toujours dans l'esprit des lieux. Ainsi, pour donner un peu plus de vie à la salle, des miroirs ont été ajoutés au-dessus des banquettes en bois et des plantes vertes ont été disposées aux quatre coins. De même, des appliques et des suspensions en verre de couleur vert billard donnent une chaleur plus intime à la pièce, tout comme pâlines et faux marbre l'habillent avec bonheur. Dans une pareille ambiance, on ne pouvait que servir une cuisine du terroir. Ce qu'à parfaitement compris Jean Rodriguez qui propose une carte courte (ou plutôt un grand tableau sur lequel sont inscrites à la craie les suggestions quotidiennes), où fleurissent bon quelques plats de notre patrimoine gourmand, comme les croquettes de crevettes, la salade de museau, le lapin à la geuze ou le saumon à la bière de Rochefort. Une cuisine savoureuse, sans chichis, copieuse, et facturée à

prix on ne peut plus démocratiques: 220F pour toutes les entrées et 360F pour tous les plats! Les vins sont en harmonie, tant par le choix (de bons petits vins que l'on écluse entre amis, comme dirait Jean Carmet) que par leur prix (un Saint-Nicolas de Bourgueil 1990 compte 715F). Une étoile à suivre sans risquer le "rotte portemonne". (*L'Etoile d'or, dit le Rotte Planchei, 30, rue des Foulons à Bruxelles, tél. 502 60 48 ouvert jusqu'à 1h du matin.*)

En deux coups de baguette (chinoise), transportons-nous au Heysel, où, face aux palais 11 et 12, la flamboyante enseigne du **Ming Dynasty**, au rez-de-chaussée du nouveau Buro and Design Center, n'a pas manqué de vous intriguer. Il s'agit du deuxième restaurant, d'un couple (charmant) de restaurateurs chinois, dont le premier établissement du même nom a conquis en deux ans la clientèle de Leuven. Il est vrai qu'avant de se marier et d'ouvrir leur premier Ming Dynasty, ils avaient tous les deux déjà une solide expérience dans la gastronomie. Elle, en Hollande, où elle a acquis le métier de salle dans le restaurant de son oncle, lui, à Liège, comme chef-cuisinier durant quinze ans au Shanghai, le meilleur restaurant chinois de la ville selon notre estimé (et obligeant) confrère Noël Lorande. Ouvert en novembre 1991, ce Ming Dynasty second du nom, se pare d'un cadre moderne classique de bon goût. Notre couple à mis la barre très haut et propose un éventail des meilleurs plats de la cuisine chinoise, originaires des quatre coins du pays: Pékin (classique,

légère, peu épicée - avec en vedette le fameux canard laqué), Shanghai (potages, délices de la mer...), Canton (cuisine plus variée, mêlant les goûts et les saveurs - ailes de requin, nids d'hirondelles, riz sauté...) et Sze-Chouan (cuisine plus pimentée). Autant le reconnaître d'emblée, la présentation recherchée des plats le dispute à l'originalité des saveurs. Ainsi, les coquilles Saint-Jacques sautées aux grains de pin (750F) sont-elles joliment présentées dans un panier en galette et le canard à l'orange (540F) est servi dans une orange évidée. Et le raffinement se prolonge par des saveurs délicatement subtiles, comme cette merveilleuse préparation d'émincés de lotte à la mode Sze-Chouan et langoustines farcies aux ailerons de requin (660F), dont le seul souvenir s'accompagne d'un frémissement des papilles! Et, côté cave, c'est loin d'être triste: une carte à faire rougir bon nombre de restaurateurs belges par son éclectisme résonné et ses prix mesurés, due à Georges Tong, le maître-sommelier qui est aux côtés du patron depuis ses débuts à Liège. Pour vous initier aux différentes cuisines chinoises, deux menus vous sont proposés: la table du mandarin (1450F) et le menu Ming Dynasty (1990F). Sinon, laissez-vous ravir par le menu oriental (6 services, 950F), le Lucky Duck (le canard laqué à la pékinoise, servi en trois services, 1200F) ou le menu cantonais (7 services, 1700F). A midi, un lunch (750F) comblera le plus difficile des hommes d'affaires. (*Ming Dynasty, Esplanade du Heysel à 1020 Bruxelles, tél. 475 23 45.*)



## LEJEUNE ET JANSON - CUVÉE 1992

Institués par la Conférence en 1925 et attribués pour la première fois en 1926, les prix Lejeune et Janson connurent ce 5 mai 1992 leur 65<sup>e</sup> édition (ils ne furent pas décernés en 1949 et 1945).

Huit candidats s'étaient inscrits et convoitaient les prix.

Le sort désigna Maître Yves Delacroix pour entamer les joutes. Il avait choisi de traiter un aspect particulier du droit au respect de la vie privée. Le sujet fut habilement présenté et sa plaidoirie a frappé le jury ainsi que l'auditoire par l'élégante finesse de son exposé. Maître Olivier Van Herstraeten devait défendre l'éditeur d'un journal accusé d'indiscrétion, il le fit avec un constant souci de la méthode.

La publicité reste un domaine d'élection pour les plaideurs imaginatifs. Maître Jehan de Thier en fit une intéressante démonstration qui retint l'attention de ses auditeurs. Maître Michaël Modrikamen lui donna la réplique d'un ton grave et très professoral.

Le soleil éclairait agréablement la salle d'audience ce mardi 5 mai. Maître Catherine Barnich promena son auditoire dans des sites ensoleillés qu'évoquait un catalogue dont deux agences de voyages se disputaient l'usage. Si Maître Barnich avait choisi un ton pétillant et moqueur, mais toujours souriant, Maître Daniel De Meur sut trouver le juste ton mais un rien corus-

cant pour une réponse pleine de bon sens. Une bonne présence à la barre, une démonstration claire et équilibrée le distinguèrent de ses compétiteurs et le jury lui décerna le prix Janson.

C'est un sujet fort ingrat que Maître Olivier Bertin avait choisi de développer à la barre, puisqu'il prétendait que sa cliente dont l'avortement avait "échoué" était en droit de réclamer une indemnisation à charge du médecin. Pour sa démonstration, Maître Bertin avait compris qu'il fallait d'emblée requérir la sérénité d'esprit: il le fit dans une très belle introduction. Suivit une démonstration juridique d'une très bonne tenue. Même si l'argumentation n'était pas exempte de faiblesse, la qualité du travail de Maître Bertin lui valut en définitive le prix Lejeune. Maître Paul Van Den Bulck avait la tâche très difficile de défendre le médecin. Il le fit avec calme et sérénité en s'attachant à la démonstration juridique de son dossier.

En principe les mêmes critères d'attribution régissent les prix Lejeune et Janson et le prix du Président de la Conférence: clarté de l'exposé, l'élégance et sobriété du discours, rigueur de l'exposé juridique et présence à la barre. Seules les conditions d'accès sont différentes: le prix du Président est réservé aux avocats francophones inscrits à des barreaux étrangers.

En réalité, au fil du temps le genre oratoire duquel relève le "Prix du

Président" a évolué: il se situe actuellement quelque part entre le "sketch" et le "toast" d'après-dîner.

Chaque année le sujet proposé est différent, mais les saynètes auxquelles ont droit les auditeurs sont parfois interchangeables.

Il s'agit d'éblouir l'auditoire. Certains ont recours à la formule qui frappe, d'autres cisèlent leurs propos dans le cristal le plus délicat. Le résultat est parfois éblouissant, souvent déconcertant. Deux avocats du barreau de Paris avaient fait le déplacement à Bruxelles pour discourir sur le thème "le sacrifice, c'est le crime plutôt que l'oubli".

Je ne vous dirai pas quel style oratoire avaient choisi Maître Catherine Vesselovsky et Maître Jean-Charles Chouraki: comme il y a deux prix en compétition et qu'ils étaient deux, il me suffit de vous rapporter que lui eut le premier prix et elle le second...

M.K.



## WILFRIED MARTENS: Douze ans à la tête du gouvernement belge



Avoir été premier ministre pendant douze ans. Être chassé de l'avant-scène politique par ses proches (à défaut d'être toujours ses amis) autant que par les électeurs. Accepter pour la première fois d'évoquer en public cette expérience acquise à la tête du gouvernement belge et devoir constater que moins de cent personnes se déplacent pour vous écouter.

Le succès de foule mitigé que rencontra la conférence donnée le 21 mai dernier par Wilfried Martens dut laisser à celui-ci une impression quelque peu amère. Décidément, la reconnaissance et l'estime des Belges pour ceux qui les gouvernent (ou plutôt les ont gouvernés) ne sont plus ce qu'elles ont été.

L'invitation de Philippe Gerondal à mieux connaître le nouveau Ministre d'Etat était pourtant alléchante. Et ce, d'autant plus que le charisme de Wilfried Martens s'exprime davantage en cercles restreints que face aux foules ou devant une caméra de télévision. L'occasion de découvrir le regard que l'ancien Premier Ministre porte sur son expérience passée ainsi que sur ses combats futurs, était donc idéale.

Au-delà du rappel de l'évolution historique de la fonction de premier ministre, la conférence de Wilfried Martens valut surtout par la confession de deux grandes ambitions, qui sont autant de paradoxes.

La première fierté de Wilfried Martens est d'appartenir à "la première génération de flamands qui ont pu être eux-mêmes, grâce à leur enseignement". Et l'organisateur des marches flamandes sur Bruxelles et bouillant président des CVP-Jongeren de se muer en défenseur du fédéralisme d'union et de condamner les utilisateurs de bombes institutionnelles.

Le second combat de Wilfried Martens a l'Europe pour théâtre: construire une véritable union politique, économique, sociale et culturelle européenne. L'enjeu est certes d'importance. Marquera-t-il cependant l'avènement ou la dilution de la culture flamande?

M.F.



## GERONDALCAZAR DE SÉVILLE

### Centre culturel d'Uccle - 19 juin 1992

Vous savez déjà presque tout sur la Revue: parce que vous y étiez, parce que vous avez lu le Journal des Procès, le Journal des Tribunaux, Pan et Ubu. Je n'allais donc pas écrire ce qui n'aurait été qu'un quatrième, voire cinquième compte rendu - et encore, moins bien-. J'ai préféré donc vous livrer mes coups de cœur, tels quels.



Le Centre Culturel d'Uccle. la Revue y est revenue et c'est une bonne chose. C'est bien parce que le Centre culturel est aussi un théâtre, avec une vraie scène, de vraies loges, un parterre et des fauteuils, et qu'on y est correctement installé. C'est mieux parce que, que ce soit pendant le spectacle, à l'entracte ou lors de la soirée, nous restons toujours tous ensemble.



Jean-Pierre Delbrouck et Daniel Scahaise. La Revue c'est eux ou eux c'est la Revue. C'est comme vous voulez mais ils doivent être là. Le premier, parce qu'il est devenu un ami, le confident. C'est lui le vrai maître de musique. Il a tous les talents: celui de

composer, de faire les arrangements, de cajoler, d'encourager. C'est lui aussi qui rattrappe celle qui chante mal (et là, je parle pour moi uniquement, pas dans cette Revue puisque je n'y étais pas, mais dans d'autres...). Le second parce qu'il a son caractère, ses humeurs, parce qu'il est un metteur en scène hors du commun et que son perfectionnisme confère aux acteurs un professionnalisme, parce que quand tout est fini, on lui dit merci et on réalise qu'on l'aime bien.



Les chœurs. Un chœur est un vrai régal pour les yeux, pour les oreilles, et ils y étaient souvent, sur la scène, les 18 participants. Souvenez-vous: "Sur le perron" (sur l'air de "Comme un garçon") avec la statue du confrère O. Bligeant que l'on ne découvrira qu'à la fin. Et "L'hymne patriotique" (sur l'air de "Mon beau sapin"), quel chœur magistral, à plusieurs voix, et en canon! Et puis le début de la fin, chansons en solos, en duos, en crescendo, où petit à petit tous se retrouvent en scène pour le bouquet final.



Les solistes. Lucien Belva est un être adorable. Fabienne Collon aussi (elle est ce qu'elle est, et c'est déjà bien, mais en plus elle peut tout faire, et avec quel plaisir pour elle et pour nous). J'ai donc adoré "L'hymne à Lucien". Nous vous aimons bien Me Belva, et la Revue a voulu vous le dire.



Bravo à Lawrence Muller. "Bonjour toi" et "Les greffières" c'était déjà bien, mais alors que dire lorsque tu joues du saxo, si ce n'est se taire et t'écouter... Bravo Françoise Roggen. Quelle était mignonne, susurrant avec le "Staffhouder" et qu'elle était drôle, avec ses quatre comparses, dans "Le Juge Hennart".

Je ne peux oublier le "Confrère qui passe" puisqu' Eric Boigelot lui reste. Agnès, mon cœur s'est serré, lorsque, les lumières tamisées, tu t'es avancée seule au bord de la scène et tu as chanté. J'ai même entendu l'accordéoniste...

Et encore et toujours Hélène Stranart. Hélène, tu fais vibrer les murs et tu fais chavirer nos cœurs. Lorsque tu apparais, on t'a attendue, on t'a espérée. Et lorsque tu te tais, on en veut encore. Fais-nous encore danser Hélène, sur un air de blues ou sur un air de castagnettes.



GERONDALCAZAR DE SÉVILLE



Il n'était peut-être pas seul. C'est vrai. Il y avait Fabienne Collon, il y avait Alain Vergauwen, il y avait les filles. Mais à un moment, on n'a entendu que lui. Non, tu n'est pas un ténor Marc Fyon, tu es un baryton!

Les duos. Quel duo merveilleux: celui du grand et du pas très grand, Alain Vergauwen et Constantin Nikis, vous aimez "Les bibliothécaires" et nous, on vous aime. Pourquoi le monde est-il ainsi fait?

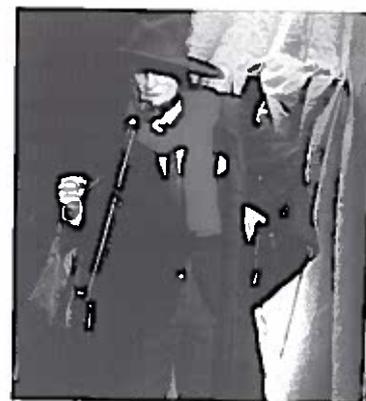
Quel autre duo désopilant, celui d'Eric Boigelot et du même Constantin, mimant les 40 ans des 40 ans de barreau de Roger O. Daleq et de Jacques

De Gavre (re-joyeux anniversaire, mes patrons...)

Les sketches. Personne n'oubliera le chinois des "Avocats sans frontière", alias Alain Guilmot (Erik Carre, avec son chapeau et sa cape, c'était lui aussi), ni "La bonne et la mauvaise conscience", alias Michèle Lesclauwaet et Fabienne Collon.

Je souhaite bien évidemment à Nathalie Penning de se tirlipotter pendant ses deux années de Commission...

Le final. Grandiose. "Ils ont chanté. Ils ont aussi joué, ils ont ri de leurs confrères... C'est sur un air espagnol



que la Revue prend fin. Fin d'année, c'est presque les vacances, et dans quelques jours le Palais en silence..." disait la chanson.

Chantal et Philippe: tout simplement Gerondal ou génial. A vous, aux revuistes... Merci!

Puisque le Palais est maintenant en silence, je me tais. J'ai oublié un mot: *Où.*

N.D.

**"LA LETTRE D'ADEN"**  
par Me Jean-Pierre DAVREUX

Notre informateur ne nous avait pas menti. Maître Davreux connaissait Arthur Rimbaud! Pas personnellement, bien sûr, mais presque.

Poussé par le vent malicieux qui fait frémir les marins et les aventuriers, Jean-Pierre Davreux s'est embarqué un jour pour la Mer Rouge.

Parti sur les traces d'Henri de Monfreid et de Joseph Kessel, il est entré dans un étrange musée consacré à Arthur Rimbaud, espérant échapper pendant quelques instants à la fournaise de la Péninsule Arabique.

Dans les salles vides, un homme lui a parlé de Rimbaud. Maître Davreux a su que c'était lui qu'il était venu retrouver!

Le 4 juin 1992, nous avons pu revivre une partie de périple de Maître Davreux. Lancé à la poursuite du Rimbaud marchand et aventurier, il l'a recherché d'Aden en Abyssinie, retrouvant les lieux qu'il avait habités, refaisant le chemin des caravanes d'armes jusqu'à Addis-Abeba.

A travers les lettres de Rimbaud à sa mère, Maître Davreux nous a fait découvrir un personnage fantasque et fort, s'intéressant à tout, commandant des ouvrages techniques sur les charpentes, la fonte et le travail du métal, la construction des chemins de fer, la céramique, la chimie, rêvant d'aller un

jour à Zanzibar, aimant l'espace d'un instant une jeune Abyssinienne.

Maître DAVREUX nous parla ce jour-là d'un RIMBAUD qu'il aimait, avec la familiarité qu'on peut avoir avec ceux qu'on a beaucoup fréquenté.

La fin, nous la connaissons. La jambe paralysée, RIMBAUD a dû se résigner à quitter son pays de feu et de pierre. A Aden, il écrit une dernière lettre à sa mère. Il sera bientôt à Marseille, qu'elle se rassure. Il ne la verra plus. La mort sera là à son arrivée en France.

C'était fini, nous sortîmes, la tête pleine d'aventures, remerciant Jean-Pierre DAVREUX de nous avoir parlé de RIMBAUD, son ami.

F.B.

## COMMUNIQUÉ DE LA CONFRÉRIE JUDICIAIRE DE SAINT YVES AGENDA 1992 - 1993

### EUCCHARISTIES À ND DU SABLON, MERCREDI À 12 HEURES :

- Messe du Saint-Esprit: 9 septembre (bilingue avec la broederschap Sint Yvo)
- Messe tous les premiers mercredis du mois (à partir d'octobre)
- Messe des défunts : 4 novembre (bilingue avec la br. St. Yvo)
- advent 1992 : 2-9-16 et 23 décembre
- Carême 1993 : 24 février (mercredi des Cendres), 3-10-17-24-31 mars et 7 avril
- Fête de Saint Yves 1993 : 19 mai

### PIQUE-NIQUES-DÉBATS : 7/10 - 2/12 - 24/02 - 07/04 à 13 heures

- La première rencontre aura lieu sur le thème travail-foi, au départ d'un texte de KHALIL GIBRAN (voir infra \*)

### LIEU DE RECUEILLEMENT DU PALAIS DE JUSTICE : (local M 43 Niv. 01 rotonde infér.)

- Rencontre spirituelle tous les jeudis de 13 h 15 à 14 heures.

### WEEK-END DE RÉFLEXION ET DE RESSOURCEMENT :

- 6 et 7 mars, à l'abbaye de Bois-Seigneur-Isaac, animé par le Frère Baudouin Willocx, avocat honoraire au Barreau d'Arlon.

### GRAND PARDON DE ST. YVES À TRÉGUIER : (Côtes du Nord-Bretagne)

- Dimanche 16 mai (Voyage organisé du V. 14 au Lu.17 mai)

### LA CONFRÉRIE SAINT YVES PROPOSE AUSSI DIFFÉRENTS SERVICES :

#### GROUPE SAINT YVES-ACAT :

- Envoi d'un appel urgent, une fois par mois, en faveur de personnes torturées ou menacées de torture dans le monde. Cet appel nous parvient par le groupe "ACAT-Belgique" dont la confrérie est membre. (ACAT = Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture.)

#### NOUVEAU :

#### VISITES À DES MEMBRES DE LA FAMILLE JUDICIAIRE :

- Ces visites s'adressent à tout membre et ancien membre de la famille judiciaire qui en exprime la demande, qu'il soit malade, âgé, isolé, en détresse...et quelles que soient ses convictions. Le but des visites est d'apporter un réconfort humain, avec délicatesse et discrétion, et aussi de permettre le maintien d'un contact entre la famille judiciaire et certains de ses membres qui pourraient se sentir isolés de celle-ci momentanément ou définitivement.

#### A MEDITER :

"Vous avez également entendu dire que la vie n'est que ténèbres et, dans votre lassitude, vous ne pouvez que répéter ce que disent les éreintés.

Quand à moi, je vous assure que la vie, en effet, ne peut être que ténèbres si on n'y rencontre pas l'élan d'une passion.

Et cette passion n'est qu'aveuglement si elle n'est pas guidée par la connaissance.

Et toute connaissance est vaine sauf dans un travail.

Et tout travail n'est que vacuité s'il se fait sans amour.

Lorsque vous travaillez avec amour, vous resserez vos liens envers vous-même, envers les autres et envers Dieu"

KHALIL GIBRAN "LE PROPHÈTE"

Personnes de contact pour la Confrérie Saint Yves :

Mme Mireille Bergiers : 242.27.35

M. Paul de Cant : 508.64.69 (matin)

**BUREAU À LOUER**

Avocats, 40 ans et plus  
Avenue Louise  
Cherchent autre(s) avocat(s) locataire(s)  
loyer +/- 16.500 Frs  
Possibilité de collaboration  
libre(s) immédiatement  
Téléphone, photocopieuse, télécopie, secrétariat, etc...  
déjà installés avec possibilité de participation  
S'adresser exclusivement  
au 640.90.10 ou par télécopie au 640.93.12

**PERMANENCE  
TELEPHONIQUE**

Assurez-vous un service de  
permanence téléphonique  
personnalisé spécialement adressé  
aux professions libérales

Téléphonez à Zoom Marketing au  
02/672.86.09

**A LOUER**

Bruxelles - Sablon  
3 grands bureaux dans un hôtel de  
Maître de prestige rénové (sup. tota-  
le env. 100 m<sup>2</sup>)  
ascenseur - possib. parking  
Tél.: 358.36.32  
Fax: 627.19.00

36

**LA CONFÉRENCE**

Un cabinet d'avocats parfaitement automatisé  
grâce à...

**JURISOFT**

Une solution informatique adéquate pour notaires...

**NOBOCOM**

L'Informatique au service des Juristes chez:

**SIEMENS  
NIXDORF**QUALIFIED  
PARTNER**S.A. PHARAON**

Rupelweg 8 • 2850 BOOM  
Tél.: 03/844.32.72  
Fax : 03/844.34.55

**BBL  
travel**

Lic. 1096 cat. A

**Pour vos voyages d'affaires,  
trois adresses à Bruxelles:**

**Agence "Schuman"**

Rue de la Loi 219 - 1040 Bruxelles

Tél.: 02/230.90.61

Fax: 02/230.44.18

**Agence "Egmont"**

Avenue Marnix 23 - 1050 Bruxelles

Tél.: 02/517.32.11

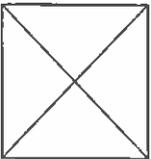
Fax: 02/517.31.93

**Agence "Reine Astrid"**

Place Reine Astrid 22 - 1090 Bruxelles

Tél.: 02/425.99.02

Fax: 02/425.95.01



# MICROELECTRONIC

Rue des Palais 336 1210 Bruxelles / TEL: 02/245 24 40 - FAX: 02/242 37 26  
Horaires: du Lundi au Samedi de 10h00 à 13h 00et de 14h00 à 19h00



## PC 80286-16/20Mhz LM

Boitier DESKTOP  
Mémoire 1Mb  
Emplacement pour Coprocesseur  
Floppy Drive 5.25" 1.2Mb  
Floppy Drive 3.5" 1.44Mb  
Disque Dur 52Mb/12Ms(64k cache)  
Carte VGA 16Biv/256Kb  
Ecran VGA 14" Mono  
I/O: //, COM1, COM2, GAME  
Clavier étendu Azerly ou Qwerty

**32.500** tvac

## PC 80286-16/20Mhz LM

Boitier DESKTOP  
Mémoire 1Mb  
Emplacement pour Coprocesseur  
Floppy Drive 5.25" 1.2Mb  
Floppy Drive 3.5" 1.44Mb  
Disque Dur 52Mb/12Ms(64k cache)  
Carte VGA 16Biv/256Kb ext. 512  
Ecran super VGA 14" Couleur  
I/O: //, COM1, COM2, GAME  
Clavier étendu Azerly ou Qwerty

**43.300** tvac

## PC 386/SX-16/20Mhz LM

Boitier DESKTOP  
Mémoire 1Mb  
Emplacement pour Coprocesseur  
Floppy Drive 5.25" 1.2Mb  
Floppy Drive 3.5" 1.44Mb  
Disque Dur 52Mb/12Ms(64k cache)  
Carte VGA 16Biv/256Kb ext. 512  
Ecran super VGA 14" Couleur  
I/O: //, COM1, COM2, GAME  
Clavier étendu Azerly ou Qwerty

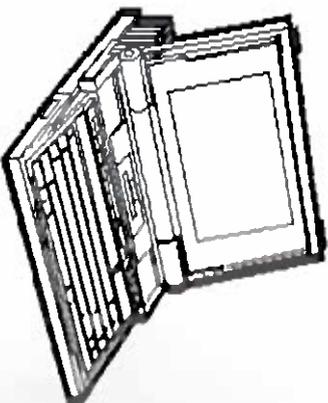
**56.200** tvac

## PC 80386/DX-33Mhz

Boitier DESKTOP  
Mémoire Cache 64Kb  
Mémoire 1Mb  
Emplacement pour Coprocesseur  
Floppy Drive 5.25" 1.2Mb  
Floppy Drive 3.5" 1.44Mb  
Disque Dur 52Mb/12Ms(64k cache)  
Carte VGA 16Biv/256Kb ext. 512  
Ecran super VGA 14" Couleur  
I/O: //, COM1, COM2, GAME  
Clavier étendu Azerly ou Qwerty

**70.300** tvac

Toute une gamme de portables



### JET D'ENCRE

**HP DESKJET 500**  
Modèle de bureau  
Format A4, 80 Colonnes  
Orientations automatiques  
portrait et landscape  
360 DPI, 300 CPS  
Sheet-Feeder automatique intégré  
Entrée Parallèle ou série

seulement  
**24.900 tvac !**

### LASER

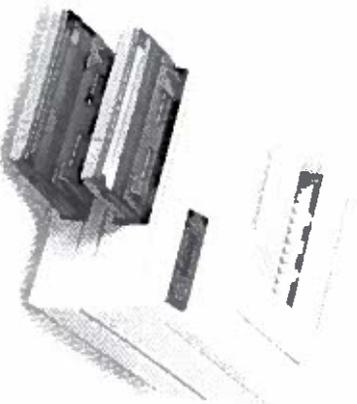
**CANON LBP-4**  
Format A4, letter, legal US  
4 PPM, 360 DPI  
Scalable Fonts: 4 Swiss, 4 Dutch, 1 Symbol  
Bitmap Fonts: 4 Courier  
Mémoire 1.5Mb (ext. à 2.5Mb)  
2 Font card slots  
Bac de 200 feuilles  
Entrée Parallèle et série

**48.500** tvac  
Avec kit Postscript (35 fonts Adobe)  
**68.600** tvac

### MATRICIELLE

**CITIZEN 124D**  
Matricielle 24 aiguilles  
Format A4, 80 colonnes  
300 DPI, 144 CPS  
Buffer 8 Kb, entrée parallèle  
Drivers IBM, EPSON, NEC  
Fonts: Courier, Roman

**13.900** tvac



### Des cours de formation:

Maintenez Windows, WP5, DBase III et IV (et les autres) en quelques heures !

Seulement 1000 FB par séance de 3 heures !

# CREASOFT

## OU LE DÉPUCELAGE INFORMATIQUE

Creasoft naît, dans le courant des années 80, de la rencontre de deux étudiants en informatique à l'ULB. Leur raisonnement est simple: si l'informatique, en théorie, peut apporter des résultats spectaculaires, elle peut, en pratique, se révéler décevante. Tout outil informatique, aussi prometteur soit-il, est irrémédiablement voué aux oubliettes si l'utilisateur n'est pas capable de l'appréhender rapidement.

C'est dans cet esprit et sous l'impulsion de plusieurs bureaux d'avocats qu'en 1988 Creasoft développe un logiciel dénommé File Xpress.

Celui-ci, tout en s'intégrant parfaitement à l'environnement informatique existant, permet au profane de gérer tous les contacts nécessaires à sa profession (clients, collaborateurs, adversaires, relations...). Le profane devient alors capable de rédiger facilement lettres, fax, transmis, etc.. l'ensemble de l'apprentissage ne prenant pas plus d'un quart d'heure!

File Xpress a immédiatement rencontré un vif succès, puisqu'à présent plusieurs centaines d'avocats l'utilisent chaque jour. Le secrétariat de l'Ordre Français du Barreau de Bruxelles et la Conférence du Jeune Barreau en sont également équipés.

C'est grâce à cette étroite collaboration que Creasoft peut proposer, en plus de la simplicité d'utilisation de File Xpress, l'accès au Tableau de l'Ordre sous forme informatique et ce avec plusieurs mises à jour par an.

Creasoft offre à tous les avocats de Bruxelles la possibilité de découvrir File Xpress dans leur cabinet, et ce sans engagement de leur part.

**Creasoft**  
**rue Souveraine 91**  
**1050 Bruxelles**  
**Tel.: 514.17.42**  
**Fax : 514.24.22**

**OCTOBRE**

- Jeudi 1<sup>er</sup> à 20 h 30 : Conférence-débat: Anne-Marie CASTERET
- Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 : Week-end de détente à Cul-des-Sarts
- Vendredi 23 à 14 h : après-midi de sensibilisation : "l'Avocat et la TVA"

**DÉCEMBRE**

- Date à préciser ultérieurement : Recyclage consacré à l'urbanisme

**JANVIER**

- Jeudi 14, vendredi 15 et samedi 16 : Rentrée solennelle
- Jeudi 14 : Après-midi de droit européen
- Vendredi 15 : Séance solennelle - Banquet - Revue

**FÉVRIER-MARS**

- Du samedi 20 février au samedi 6 mars : Voyage en Thaïlande

**ADRESSOGRAPHE**

La conférence du Jeune Barreau possède un adressographe complet et régulièrement mis à jour de l'ensemble de ses abonnés. Elle le met à la disposition de tous, et à des conditions spéciales pour les membres en règle de cotisation. Utilisez-le pour vos changements d'adresse.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat de la Conférence, de 9h à 12h (tél.: 02/508 66 43).

**PETITES ANNONCES  
DANS LE PÉRIODIQUE**

Cette rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces. Merci de faire parvenir vos annonces dactylographiées au secrétariat de la Conférence au plus tard six semaines avant notre date de parution.

Prix: 750F pour trois lignes (maximum 75 lettres, signes ou espaces).

**GROUPEMENTS  
ET ASSOCIATIONS**

Sensible à une demande nouvelle, la Conférence centralise les demandes de ceux d'entre vous qui désirent se grouper ou s'associer. Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez utilement prendre contact avec le vice-président, Me Michel CLAISE (tél.: 02/217 39 90).

**ARTICLES A PUBLIER  
DANS LE PÉRIODIQUE**

Vos articles et vos suggestions sont les bienvenus. Si vous désirez traiter l'un ou l'autre sujet ou faire connaître une opinion dans le courrier des lecteurs, nous serons heureux de publier votre contribution. Veuillez à cet égard contacter Me Berta BERNARDO SANCHEZ (tél.: 02/537 11 10) ou Me Constantin NIKIS (tél.: 02/649 72 82)

**COTISATIONS**

Voici le montant des cotisations pour l'année 1991-1992:

Avocats stagiaires:	1.200 francs
La carte de membre sera offerte aux stagiaires de 1 <sup>ère</sup> année qui viendront la retirer au secrétariat de la Conférence, avant le 1 <sup>er</sup> avril 1993.	
Conjoint d'un avocat stagiaire:	gratuit
Avocat inscrit au tableau:	2.000 francs
Conjoint non avocat:	1.200 francs
Membres de la famille judiciaire et juridique:	2.400 francs

Seuls les membres en règle de cotisation peuvent participer gratuitement à de nombreuses activités de la Conférence et bénéficier de prix réduits pour d'autres. Ils sont aussi seuls admis à participer aux élections en fin d'année.

Faites-vous membre de la Conférence du Jeune barreau, en versant dès aujourd'hui votre cotisation et celle de votre conjoint, au compte n° 630-0215121-34 de la Conférence.

Votre carte de membre vous sera envoyée dès réception de votre paiement. Vous en êtes déjà remerciés.



**LE BARON CABRIOLET**  
**le luxe à découvrir absolument**



**CHRYSLER**  
**Jeep**

**GTMB**

250 Rue Vanderkindere • 1180 Bruxelles • tél. 02/344.28.08/344.15.08 • fax 02/344.13.76

Ateliers R. FOSTY S.A.

Avenue Jean Dubrucq, 183 - 1210 MOLENBEEK  
tél. 02/427.41.45 fax. 02/425.09.99

C.J.M.

Chaussée de Wavre, 538/548 - 1040 BRUXELLES  
tél. 02/647.40.69 fax. 02/640.61.09

Garage ALAIN TRUYENS

Avenue des Bouleaux, 1 - 1170 BRUXELLES  
tél. et fax. 02/672.78.42